

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

FONDS D'EPARGNE-PENSION

Fonds commun de placement à nombre variable de parts public de droit belge répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE



Rapport semestriel au 30/06/22



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF	4
2. RAPPORT DE GESTION	7
2.1. <i>Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts</i>	7
2.2. <i>Informations aux actionnaires</i>	7
2.3. <i>Vue d'ensemble des marchés</i>	12
2.4. <i>Objectif du Fonds</i>	16
2.5. <i>Politique de placement du Fonds</i>	16
2.6. <i>Politique suivie pendant l'exercice</i>	18
2.7. <i>Politique future</i>	18
2.8. <i>Profil de risque et de rendement</i>	18
2.9. <i>Indice(s) et benchmark(s)</i>	19
3. BILAN	20
4. COMPTE DE RESULTATS	21
4.1. <i>RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION</i>	22
5. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	24
5.1. <i>Composition des actifs au 30.06.22</i>	24
5.2. <i>Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)</i>	36
5.3. <i>Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)</i>	38
5.4. <i>Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire</i>	38
5.5. <i>Performances</i>	39
5.6. <i>Frais courants et coûts de transaction</i>	41
5.7. <i>Notes aux états financiers et autres informations</i>	42

1. ORGANISATION DE L'ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF

Dénomination

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY (anciennement BNP PARIBAS B PENSION STABILITY)

Date de constitution de l'organisme de placement collectif

25 septembre 2006

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social : Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Type de gestion

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Liste des autres fonds gérés

BNP Paribas B Pension Sustainable Balanced, BNP Paribas B Pension Sustainable Growth, Metropolitan-Rentastro et Crelan Pension Fund

Liste des sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée

BNP Paribas B Invest, BNP Paribas B Strategy, BNPPF Private, BNPPF S-Fund, BNP Paribas B Control, B-Fund.

Administrateurs

Philippe Boulenguez, Président, Global Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Sales Europe de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (jusqu'au 31 janvier 2022)

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Transformation and Business Improvement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Global Operation Services de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant

Anne Fauchaux, Administrateur, Head of Market Integrity de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Claire Méhu, Administrateur, Head of Investment Team (Client Target Allocation) de BNP PARIBAS PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Personnes physiques chargées de la direction effective

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.R.L., Gateway Building, Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, représentée par Tom Renders, réviseur d'entreprise

Capital : 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loxum 25 - 1000 Bruxelles, Belgique

Le délégataire est chargé de l'exercice d'une partie des tâches de l'administration, par délégation de la société de gestion, à savoir : la gestion comptable (à l'exclusion de l'établissement et la publication des comptes annuels), l'évaluation du portefeuille et la détermination de la valeur nette d'inventaire, la tenue du registre des actionnaires nominatifs, la répartition des revenus entre catégories de parts et types de parts, l'émission et le rachat des parts, le dénouement des contrats, en ce compris l'envoi des titres de l'OPC, l'enregistrement des opérations et la conservation des pièces y afférentes.

Gestion du portefeuille d'investissement

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium S.A. - Rue du Progrès 55, 1210 Brux Bruxelles, Belgique elles (allocation des actifs et gestion des actifs non confiés à d'autres gestionnaires)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France SAS, 1 boulevard Haussmann, F-75009 Paris (gestion de tout type d'obligation, gestion des actions belges et des actions de petite capitalisation (« microcap »))

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom (gestion des autres actions)

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles, Belgique

Distributeur(s)

La souscription des parts dans le Fonds s'effectue par un paiement sur un compte épargne-pension auprès d'un distributeur. Les paiements aux participants, les rachats et les conversions de parts sont effectués par l'intermédiaire des distributeurs. Toutes les informations concernant le Fonds sont disponibles auprès du distributeur et publiées conformément aux dispositions légales.

BNP Paribas Fortis

AXA Banque

Degroef Petercam

Beobank

Deutsche Bank

Europabank

Keytrade Bank

Leo Stevens & Cie

MeDirect Bank

Mediterranean Bank

Bank Nagelmackers

Réseau de distribution « Fintro », BNP Paribas Fortis S.A.

VDK Spaarbank S.A.

Les distributeurs commercialisent les parts auprès du public.

Dépositaire

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loxum 25 - 1000 Bruxelles, Belgique

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, § 3 de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances ont été déléguées pour les instruments financiers dont la conservation peut être assurée.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises SRL, Culliganlaan 5 - 1831 Machelen, Belgique, représenté par Damien Walgrave

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles, Belgique

Type de parts offertes au public

Classes « Classic » et « F »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Ils font l'objet d'inscriptions nominatives sur un compte ouvert au nom du participant auprès des intermédiaires financiers. Les classes se distinguent par l'identité des intermédiaires assurant la commercialisation des parts.

Classe « O »:

Droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds (indépendant de celui de la Société de Gestion) représentés par des parts de capitalisation uniquement, subdivisées en millièmes de parts et non livrables matériellement. Cette classe est réservée aux fonds commun de placement gérés par une Société de Gestion appartenant au groupe BNP Paribas. Cette classe se distingue des autres classes par l'application d'une contribution différente à la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement, et par le tarif différent de la commission de commercialisation.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Date de lancement de l'organisme de placement collectif et prix de souscription des parts

Le 25/09/2006 au prix de 100,00 EUR par part.

2.2. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY est un fonds commun de placement régi par les dispositions du Code des impôts sur le revenu 1992 relatives aux fonds d'épargne-pension.

Fonds commun de placement ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances et à l'arrêté royal du 12 novembre 2012 relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Il n'a pas de personnalité juridique propre et ses actifs sont la propriété indivise des participants.

Les droits des participants dans la copropriété indivise du patrimoine du Fonds, qui est indépendant de celui de la Société de Gestion, sont représentés par des parts, subdivisées en millièmes de parts, qui font l'objet d'inscriptions nominatives auprès des intermédiaires financiers où le compte d'épargne-pension a été ouvert. Le nombre de parts n'est pas limité.

La gestion du Fonds est assurée par la société BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT BELGIUM.

Les comptes du Fonds et de la Société de Gestion sont vérifiés par un commissaire agréé.

Les rapports financiers du Fonds sont tenus sans frais à la disposition des participants au siège de la Société de Gestion et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions et les rachats.

La Société de Gestion établit la valeur nette d'inventaire des parts de copropriété du Fonds chaque jour ouvrable bancaire.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des participants se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois d'avril, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulguer d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

- i. Le Responsable de gestion
- ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne
- iii. Le Président

6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote :

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2021, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Politique globale de développement durable

La Politique globale de développement durable décrit l'intégration ESG dans les critères d'investissement appliqués par les gestionnaires pour chaque compartiment. Les risques de durabilité (tels que définis sous la rubrique « Risque en matière de durabilité » ci-dessous) sont intégrés dans les décisions d'investissement en vue de leur atténuation.

ESG signifie Environnement, Social et Gouvernance. Ce sont trois facteurs couramment utilisés pour évaluer le niveau de durabilité d'un investissement. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT s'engage à adopter une approche durable en matière d'investissement.

Les critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement de chaque compartiment au travers des normes suivantes :

1) respect des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies : Le Pacte Mondial des Nations Unies (<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>) est un cadre commun, reconnu dans le monde entier et applicable à tous les secteurs industriels. Il s'appuie sur les conventions internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, du respect de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Les sociétés qui violent un ou plusieurs des principes sont exclues des investissements dans les compartiments et celles qui risquent de le faire sont étroitement surveillées ou exclues ; et

2) respect des politiques sectorielles de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT a également défini une série de lignes directrices ESG relatives aux investissements dans les secteurs sensibles. Les sociétés de ces secteurs sensibles qui ne respectent pas les principes minimaux énoncés dans ces lignes directrices sont exclues des investissements des compartiments. Les secteurs concernés comprennent, entre autres, l'huile de palme, la pâte à papier, les activités minières, les sables bitumineux, le nucléaire, la production d'énergie à partir du charbon, le tabac, les armes controversées et l'amiante. La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Les deux normes ci-dessus sont communiquées aux gestionnaires par le Sustainability Center de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sous la forme d'une liste d'exclusion. Cette liste constitue le socle commun applicable.

En outre, une intégration ESG peut être réalisée au travers de l'analyse de données extra-financières fournies par les principales agences de notation sociale et environnementale (ou extra-financière) (comme par exemple Sustainalytics, Vigeo Eiris, MSCI, ISS-Oekom, etc.), les émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

La mesure dans laquelle l'intégration ESG est appliquée varie en fonction du type de compartiment, de classe d'actifs, de région et d'instrument utilisé. Certains compartiments peuvent appliquer des règles d'investissement plus restrictives, telles que décrites dans la partie spécifique du prospectus. En effet, la manière et le degré d'intégration ESG, comme les scores ESG, dans chaque processus d'investissement sont déterminés par le gestionnaire d'investissement pour chaque processus d'investissement. Dans tous les cas, les gestionnaires respecteront au minimum la liste d'exclusion communiquée par le Sustainability Center.

Une révision de chaque émetteur autorisé et du respect du contrôle de leurs critères durables est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les normes et critères ci-dessus ne seraient plus respectés, les gestionnaires de placement ajusteront la composition des portefeuilles dans le meilleur intérêt des actionnaires et selon l'analyse et les normes ESG mentionnées ci-dessus, le cas échéant.

Par ailleurs, le vote aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles les compartiments investissent fait partie de l'approche durable en matière d'investissement de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. De même, la Société de gestion travaille en étroite collaboration avec des organisations de référence dans le domaine de l'investissement responsable pour promouvoir le développement durable et améliorer les pratiques actuelles.

De plus amples informations et documents sur la politique globale de développement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT sont disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.bnpparibas-am.com/en/our-approach-to-responsibility/as-a-responsible-investor/>.

Politique applicable en matière de class actions

Conformément à sa politique, la Société de gestion :

- ne participe pas, en principe, à des class actions actives (à savoir, la société de gestion n'engage aucune procédure, n'agit pas en qualité de plaignant, ne joue aucun autre rôle actif dans une class action contre un émetteur) ;
- peut participer à des class actions passives dans les juridictions où la société de gestion estime, à sa seule discrétion, que (i) la class action est suffisamment rentable (par exemple, lorsque les revenus attendus dépassent les coûts à prévoir pour la procédure), (ii) l'issue de la class action est suffisamment prévisible et (iii) les données pertinentes requises pour l'évaluation de l'éligibilité de la class action sont raisonnablement disponibles et peuvent être gérées de manière efficiente et suffisamment fiable ;
- toutes les sommes perçues par BNP Paribas Asset Management dans le cadre d'une class action, nettes des coûts externes supportés, seront reversées aux fonds impliqués dans la class action concernée.

La Société de gestion peut à tout moment modifier sa politique applicable en matière de class actions et peut s'écarter des principes énoncés ci-dessus dans des circonstances particulières.

Les principes de la politique en matière de class actions applicable au Fonds sont disponibles sur le site internet de la société de gestion.

2.3. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

Dès le début de l'année, une crise géopolitique est venue s'ajouter à la situation sanitaire qui connaissait une nouvelle dégradation en Asie, plus spécifiquement en Chine où de nouveaux confinements ont dû être mis en place. Les tensions géopolitiques, avant même l'invasion de l'Ukraine le 24 février, expliquent la nervosité des investisseurs, des agents économiques et l'envolée du cours des matières premières. Le baril de Brent a atteint 128 dollars en mars, au plus haut depuis mi-2008. Après des variations entre 100 et 120 dollars, sous l'effet des doutes sur la croissance d'un côté et des signes d'enlisement du conflit en Ukraine de l'autre, il termine le semestre à près de 115 dollars (+48 % en six mois). Les perspectives d'un ralentissement de l'activité, en particulier dans la zone euro du fait de la proximité géographique et de la dépendance aux énergies fossiles en provenance de Russie, ont conduit à des révisions à la baisse des perspectives de croissance en 2022. Face à une inflation plus élevée que prévu, et qui devrait le rester plus longtemps qu'initialement anticipé, notamment du fait du renchérissement de l'énergie et des produits agricoles, le thème de la normalisation, voire du resserrement, des politiques monétaires a dominé les échanges, entraînant une très nette remontée des taux tout au long de la courbe.

Etats-Unis

Au 1er trimestre, les indicateurs ont continué à refléter la solidité de l'emploi et de la demande intérieure. En mars, l'indice PMI (Purchasing manager index) composite (manufacturier et services) est remonté à son plus haut niveau en huit mois à 57,7, avec une nette accélération des commandes. Les intentions d'investissement et d'embauche des entreprises sont élevées. Même si le PIB s'est contracté (-1,6 % en rythme annualisé), la demande intérieure hors stocks a accéléré par rapport au 4e trimestre malgré la résurgence des cas de Covid et une baisse des aides gouvernementales. Le taux de chômage, qui s'établissait à 4,0 % en janvier, a continué à baisser pour s'inscrire à 3,6 % à partir de mars 2022 sous l'effet de solides créations d'emplois. L'évolution des prix et des salaires s'est imposée comme le nouveau sujet de préoccupation pour les agents économiques, les marchés financiers et les banques centrales. L'inflation totale est passée de 7,0 % en glissement annuel en décembre 2021 à 8,5 % en mars 2022, au plus haut depuis janvier 1982. Elle n'a que légèrement reflué en avril avant de réaccélérer en mai (+8,6 %). Par ailleurs, même si l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) a commencé à ralentir par rapport à mars, elle reste élevée (+6,0 % en mai) et présente dans de nombreux secteurs. La fin du semestre a été marquée par des nouvelles moins favorables sur l'activité : l'indice PMI composite est retombé à 52,3 contre 53,6 en mai, très nettement sous son récent pic. Malgré un marché du travail toujours solide, la confiance des ménages commence à pâtir des pressions inflationnistes.

Europe

En raison des restrictions sanitaires assez drastiques mises en place fin 2021 pour lutter contre la vague Omicron, la croissance du PIB au 4e trimestre est ressortie à 0,2 %. Début 2022, les évolutions ont été contrastées : les enquêtes d'activité se sont d'abord redressées avant d'être affectées par la situation géopolitique. En mars, l'indicateur du sentiment économique (enquête de la Commission européenne) a chuté à son plus bas niveau depuis février 2021 en raison principalement de la baisse de la confiance des ménages provoquée par les inquiétudes sur la situation en Ukraine et la flambée des prix. Dans ce contexte, la croissance de 0,6 % du PIB au 1er trimestre 2022 est en trompe-l'œil car elle reflète un important restockage qui masque le recul de la consommation. L'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) est passée de 3,0 % en mars à 3,5 % en avril et à 3,8 % en mai (contre 2,3 % en janvier) tandis que l'inflation totale s'est inscrite au-dessus de 8,0 % en mai. En fin de semestre, alors que les indices PMI (Purchasing Manager index) avaient jusqu'à présent fait preuve d'une certaine résistance face aux vents contraires qui se sont levés depuis l'invasion de l'Ukraine, ils ont nettement baissé. L'indice PMI composite est retombé à 52. Dans le secteur manufacturier, les niveaux de production ont reculé pour la première fois depuis deux ans. Les perspectives d'activité à douze mois des entreprises se sont repliées en juin. Les industriels allemands sont particulièrement préoccupés par la hausse des coûts de l'énergie et le risque de pénurie de gaz. Le taux de chômage dans la zone euro a continué à baisser pour tomber à 6,6 % en mai, soit un point bas historique, mais cette évolution favorable n'a pas empêché le net recul de la confiance des ménages.

Japon

La nomination de Fumio Kishida au poste de Premier ministre début octobre et la reconduction de la coalition sortante après les élections ont permis l'annonce en novembre d'un plan massif de relance budgétaire alors que le Japon avait jusqu'alors connu une reprise plus modeste que les autres grandes économies. En mars 2022, alors que les enquêtes avaient connu une nouvelle inflexion en raison de la dégradation de la situation sanitaire, la fin de la vague Omicron et la levée des restrictions ont permis à l'indice PMI (Purchasing manager index) dans les services de rebondir mais l'économie reste fragile. En mai, la production industrielle a reculé de 7,2 % par rapport à avril, nettement plus que prévu en raison des ruptures des chaînes d'approvisionnement dues aux confinements en Chine. La demande intérieure pourrait être soutenue à court terme par la reprise du tourisme mais la confiance des consommateurs est retombée en juin à son plus bas niveau depuis janvier 2021. La faiblesse du yen, qui pèse sur la balance commerciale en renchérisant les importations, est toutefois un sujet d'inquiétude pour le gouvernement. Le gouverneur de la BoJ conserve le scénario d'une inflation « temporaire » liée à l'envolée du coût des matières premières et justifie ainsi le maintien d'une politique monétaire très accommodante. L'inflation est ressortie à 2,5 % en glissement en mai, l'inflation hors produits alimentaires frais à 2,1 %, c'est-à-dire au-dessus de l'objectif de 2 % de la BoJ pour le second mois consécutif. En excluant l'énergie et les produits alimentaires frais, l'inflation sous-jacente ressort à 0,8 %.

Marchés émergents

En Chine, la croissance du PIB au 4^e trimestre est ressortie à 4,0 % en glissement annuel (après 4,9 % au 3^e). Même si ce chiffre est légèrement supérieur aux attentes et si la croissance en 2021 a été de 8,1 %, le tassement de l'activité au second semestre 2021 est indéniable et a conduit la banque centrale (People's Bank of China - PBoC) à assouplir sa politique monétaire dès décembre. Par ailleurs, les autorités ont répété à plusieurs reprises que la « stabilité » de la croissance sera une priorité en 2022 et cité trois éléments pesant sur la croissance : contraction de la demande, perturbations de l'approvisionnement et regain de pessimisme. La consommation et l'investissement pour la période janvier-février ont dépassé les attentes. Ce mouvement reflète l'assouplissement de certaines contraintes sanitaires à l'occasion des festivités du Nouvel an. En mars au contraire, la remontée du nombre de nouveaux cas de contaminations a entraîné la mise en place de confinements stricts localisés conformément à la stratégie zéro Covid. Les enquêtes auprès des directeurs d'achats ont révélé une forte dégradation de l'activité en mars et avril. Les indices PMI (Purchasing manager index) sont repassés sous 50 dans le secteur manufacturier et les services sous l'effet des restrictions sanitaires mais sont modestement remontés en mai et plus nettement en juin grâce à la levée de ces restrictions. Les données objectives sur l'activité en mai se sont révélées meilleures qu'attendu, ce qui, avec l'amélioration des enquêtes permet de penser que le point bas de l'activité a été vu. Toutefois, dans la mesure où le gouvernement ne semble pas vouloir renoncer à sa stratégie zéro-Covid, la reprise attendue au second semestre risque de rester poussive, ce qui devrait inciter les autorités à annoncer des soutiens supplémentaires. Dans le monde émergent, la PBoC apparaît comme une exception puisque, face aux pressions inflationnistes (y compris sur les matières premières agricoles), les autres banques centrales sont engagées dans un cycle de relèvement de leurs taux directeurs, y compris en Asie malgré une inflation qui reste encore relativement modérée. Compte tenu de l'accélération de l'inflation, les taux réels restent, très majoritairement, négatifs.

Politique monétaire

A partir de la réunion des 25 et 26 janvier du FOMC (Federal open market committee), une communication beaucoup plus agressive a été mise en place et, le 16 mars, presque deux ans après avoir abaissé le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle 0,00 % - 0,25 %, la Fed a annoncé une hausse, bien anticipée, de 25 pb de son taux directeur. Le discours s'est alors durci davantage. Certains membres, depuis longtemps identifiés comme des 'faucons', répétaient que la Fed devrait « rapidement » revenir au niveau neutre (estimé à 2,50 %) et poursuivre la remontée à partir de ce seuil. Même les 'colombes' ont fini par être convaincues de la nécessité d'accélérer la normalisation de la politique monétaire pour faire ralentir l'inflation. Il a par ailleurs été annoncé que les opérations de réduction « passive » de la taille du bilan commenceraient début juin 2022. Début mai, Jerome Powell a commencé sa conférence de presse en s'adressant directement aux ménages américains pour leur assurer qu'il allait agir rapidement pour faire baisser une inflation « beaucoup trop élevée ». Le compte rendu de cette réunion publié le 25 mai a révélé que « tous les participants ont réaffirmé leur engagement fort et leur détermination à prendre les mesures nécessaires pour restaurer la stabilité des prix ». De fait, la normalisation de la politique s'est accentuée : après une hausse de 50 pb des taux directeurs début mai, la Fed a remonté le taux objectif des fonds fédéraux de 75 pb (dans l'intervalle 1,50 % - 1,75 %) le 15 juin. L'objectif recherché est un atterrissage en douceur mais, au fil des semaines, Jerome Powell a infléchi son discours jusqu'à déclarer devant le Congrès qu'une récession était « une possibilité ». La fin du trimestre a été marquée par la publication d'indicateurs économiques dégradés (enquêtes d'activité, confiance des ménages, consommation) si bien que les attentes de hausse des taux directeurs contenues dans les marchés à terme ont eu tendance à refluer par rapport aux niveaux vus mi-juin.

La Banque centrale européenne (BCE) n'a pas modifié ses taux directeurs au cours du semestre : 0,00 %, 0,25 % et -0,50 % pour les opérations principales de refinancement, la facilité de prêt marginal et la facilité de dépôt, respectivement. Début février, la communication a pris un premier virage inattendu lorsque la Présidente de la BCE a indiqué que les risques sur l'inflation sont « orientés à la hausse ». Auparavant, le scénario officiel, confirmé fin janvier, prévoyait le reflux des pressions inflationnistes dès les premiers mois de 2022. Des anticipations de remontée des taux de la BCE ont commencé à se mettre en place mais ont reflué juste après l'invasion de l'Ukraine. A l'issue de la réunion de politique monétaire du 10 mars, la BCE a confirmé la fin du PEPP mais l'élargissement de l'APP et sa durée seront plus limités qu'annoncé. Face à l'accélération de l'inflation, les déclarations préconisant une remontée des taux directeurs sont devenues de plus en plus nombreuses, y compris de la part de membres habituellement plus modérés. La réunion du 9 juin a donné lieu à des conclusions, anticipées pour la plupart mais dont certains aspects ont été jugés plus agressifs (hawkish) que prévu. La BCE a confirmé que les achats de titres allaient s'interrompre en juin et qu'elle entendait augmenter les taux directeurs de 25 pb en juillet. Elle a ouvert la porte à une hausse de 50 pb en septembre. Face aux difficultés des marchés périphériques déclenchées par cette normalisation annoncée, la BCE s'est réunie en urgence le 15 juin. Elle a annoncé une certaine « flexibilité » lors du réinvestissement des actifs acquis dans le cadre du PEPP (Pandemic emergency purchase programme) et arrivés à échéance afin de préserver la transmission de la politique monétaire.

Marchés des changes

La parité EUR/USD (1,1374 fin 2021) a évolué dans un intervalle large en janvier et février (1,11 – 1,15) au gré des déclarations des banques centrales de part et d'autre de l'Atlantique. Par la suite, la montée des tensions géopolitiques a pesé sur l'euro qui s'est dirigé vers 1,08 dollar (plus bas depuis mai 2020) à l'occasion du mouvement 'risk-off' après l'invasion de l'Ukraine. La parité est parvenue à se stabiliser puis à se reprendre quelque peu pour revenir au-dessus de 1,10 grâce à un discours de la BCE laissant entrevoir une normalisation plus rapide de sa politique monétaire. Au 2e trimestre 2022, le dollar a bénéficié du réflexe habituel consistant à se réfugier sur les actifs libellés en dollars en phase d'aversion au risque, et du durcissement de la politique monétaire de la Fed. Dans ce contexte, la baisse de la parité EUR/USD, qui s'établissait au-dessus de 1,10 fin mars, a été inexorable. Après être ponctuellement passée sous 1,04 en mai et juin (plus bas depuis début 2017), elle termine à 1,0484 le 30 juin (-7,8 % en six mois dont -5,3 % au 2e trimestre).

Une inflation toujours très modérée et les difficultés de l'économie japonaise à renouer avec la croissance après la crise sanitaire impliquent que la question d'une remontée des taux directeurs de la Banque du Japon (BoJ) est encore loin de se poser. Après avoir évolué autour de 114 jusqu'à début mars, la parité USD/JPY (115,14 fin 2021) est brusquement remontée jusqu'à près de 130 fin avril, un niveau qui n'avait plus été traité depuis début 2002. Le regain d'intérêt pour les actifs risqués à partir du 9 mars a conduit les opérateurs à se désintéresser du yen d'autant plus que le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) a indiqué à l'issue de la réunion du 18 mars qu'un resserrement de la politique monétaire serait « inapproprié » face à une inflation résultant de la hausse des prix des matières premières. Contrairement à ses homologues, le gouverneur de la BoJ a maintenu le scénario d'une inflation « temporaire » et justifié ainsi le maintien de sa politique monétaire ultra-accommodante. Toutefois, la violente baisse du yen a donné lieu aux commentaires habituels déplorant les violentes fluctuations sur le marché des changes mais aussi à des positions plus tranchées de la part du Ministère des finances laissant imaginer de possibles interventions sur le marché des changes, si besoin avec une coordination internationale. Ces déclarations peuvent expliquer le léger recul de la parité USD/JPY en mai. Elles ne sont toutefois pas parvenues à infléchir la tendance qui a fait passer la parité de 121,70 fin mars à 135,72 fin juin, soit une baisse de 10,3 % du yen face au dollar en trois mois (après -5,4 % au 1er trimestre 2022). Le décalage manifeste entre la Banque du Japon et les autres grandes banques centrales explique cette dépréciation marquée du yen (-15,2 % face au dollar en six mois).

Marchés obligataires

Fin 2021, le rendement du T-note américain à 10 ans s'établissait à 1,51 %. Le changement de cap de la politique monétaire de la Fed, pour lutter contre une inflation de plus en plus élevée et diffuse, s'est traduit par la mise en place d'une tendance haussière sur les taux dès le début de 2022. Le taux à 10 ans est passé au-dessus de 2 % le 10 février, s'est maintenu autour de ce niveau jusqu'au 23 février avant de se détendre dans un mouvement de fuite vers la sécurité suite à l'invasion de l'Ukraine. La Fed a rapidement confirmé son intention de normaliser sa politique monétaire, ce qui a provoqué une rapide remontée des taux tout au long de la courbe. Le rendement du T-note à 10 ans est passé une première fois au-dessus de 3,00 % en mai, au plus haut depuis novembre 2018. Des ajustements de positions ont alors été opérés par des investisseurs qui avaient adopté une position vendeuse depuis de longs mois et prenaient ainsi leurs profits, ce qui a entraîné une légère détente des taux mais n'a pas inversé la tendance haussière. Le taux à 10 ans s'est inscrit à près de 3,50 % le 14 juin, au plus haut depuis 10 ans. Par la suite, les inquiétudes sur la croissance sont devenues prépondérantes. De plus en plus d'observateurs ont commencé à imaginer que la politique monétaire agressive de la Fed risquait de provoquer une récession. Le rendement du T-note à 10 ans s'est détendu pour revenir à 3,01 % fin juin (+67 pb par rapport à fin mars après une tension de 83 pb au 1er trimestre 2022). En six mois, la tension ressort à +150 pb sur le taux à 10 ans et à 222 pb sur le taux à 2 ans qui termine à 2,95 %. L'aplatissement de la courbe des taux a été significatif sous l'effet de la remontée des taux directeurs (+150 pb cumulé depuis mars) et des anticipations d'un véritable cycle de resserrement monétaire. La courbe des taux s'est même ponctuellement inversée début avril entre les échéances 2 et 10 ans.

Le rendement du Bund allemand à 10 ans a terminé 2021 à -0,18 %. Dès la mi-décembre, la BCE a fait savoir que ses achats de titres en 2022 allaient être significativement moins importants qu'en 2021, les chiffres annoncés correspondant aux hypothèses les moins favorables qui avaient été envisagées pour l'évolution des programmes d'achats d'actifs. Ce facteur a pu contribuer aux tensions sur les taux de la zone euro avec une dégradation plus marquée des marchés périphériques. Dès le début de 2022, dans le sillage des taux longs américains, le rendement du Bund allemand à 10 ans s'est rapidement dirigé vers 0 %. Le changement inattendu de ton de la BCE le 3 février l'a envoyé à 0,30 % mi-février, au plus haut depuis fin 2018. L'invasion de l'Ukraine a entraîné le mouvement habituel de fuite vers la sécurité, accompagné cette fois-ci par un reflux des anticipations de resserrement des politiques monétaires et par des rachats de positions vendeuses. Le rendement du Bund allemand à 10 ans est ainsi repassé sous 0 % début mars mais a rapidement retrouvé sa tendance haussière lorsqu'il est apparu que la normalisation de la politique monétaire (remontée des taux directeurs, arrêt des achats d'actifs) restait au contraire à l'ordre du jour. Le seuil de 1,00 %, plus haut depuis mi-2015, a été approché fin avril puis franchi en mai ouvrant la voie à une poursuite de la remontée des taux. Le durcissement du discours de la BCE a envoyé le rendement du Bund à 10 ans à 1,88 % en séance le 14 juin, au plus haut depuis la mi-janvier 2014. La fin de la période sous revue a été marquée par une détente des rendements obligataires en raison des inquiétudes grandissantes sur la croissance économique. Dans ce contexte, le rendement du Bund à 10 ans a terminé à 1,34 %, ce qui correspond à une tension de 151 pb en six mois. Le taux à 2 ans, qui était encore légèrement négatif début avril, termine à 0,65 %, soit une tension semestrielle de 127 pb. Les marchés périphériques ont particulièrement souffert de la perspective d'une normalisation plus rapide qu'anticipé de la politique monétaire et nettement sous-performé : le rendement du BTP italien à 10 ans a terminé la période sous revue à 3,27 % (+209 pb en six mois). A la mi-juin, le marché italien a connu une violente dégradation qui a envoyé l'écart avec les taux allemands à 10 ans à près de 250 pb et conduit la BCE à réaffirmer dans l'urgence son attachement à l'euro et son intention de mettre en place rapidement un outil anti-fragmentation. Ces engagements ont suffi à renvoyer le spread entre l'Italie et l'Allemagne vers 190 pb fin juin.

Marchés des actions

Dès le début de 2022, une crise géopolitique est venue s'ajouter à la dégradation de la situation sanitaire en Asie, touchée à son tour par la vague Omicron. La remise en place de confinements en Chine a été identifiée comme un risque majeur pour la croissance mondiale. Les tensions géopolitiques, avant même l'invasion de l'Ukraine le 24 février, expliquent la nervosité des investisseurs, des agents économiques et l'envolée du cours des matières premières. Même si les actions mondiales sont parvenues dans un premier temps à corriger une partie de leur baisse liée au risque géopolitique, ce mouvement a été temporaire et les inquiétudes ont fini par l'emporter face au nouveau durcissement de ton des banques centrales, Réserve fédérale américaine en tête. Cet élément est l'autre facteur qui a déterminé les variations des marchés financiers depuis le début de 2022 et est rapidement devenu dominant.

Les tensions sur les taux longs liées aux craintes inflationnistes puis au tournant moins accommodant pris par les politiques monétaires ont en effet pénalisé les actions, en particulier les valeurs de croissance. Après avoir pesé sur les bourses dès janvier (sur le thème des inquiétudes inflationnistes), cet élément a été comme mis entre parenthèses lorsque l'invasion de l'Ukraine a sidéré les investisseurs. Il est rapidement revenu sur le devant de la scène lorsque les banques centrales sont devenues de plus en plus agressives. En 2022, les actions mondiales ont enregistré des baisses mensuelles en janvier et février, une hausse limitée en mars, un violent recul en avril et une stabilisation en mai grâce à un rebond au cours de la dernière semaine avant de perdre plus de 10 % pendant la première quinzaine de juin. Elles ont alors pu profiter de la détente des taux longs et, vraisemblablement, d'achats à bon compte de la part de certains participants mais n'ont pas finalement résisté à la dégradation des indicateurs économiques et terminent juin en baisse de 8,6 % par rapport à fin mai. Ces variations mensuelles masquent une forte volatilité, en particulier autour de l'invasion de l'Ukraine, et l'évolution des sujets d'inquiétude au fil des mois : craintes d'un dérapage inflationniste puis craintes d'une récession provoquée par les resserrements monétaires et enfin dégradation des enquêtes d'activité qui ont alimenté le scénario très défavorable pour les actifs risqués où l'inflation reste élevée alors que la croissance ralentit brutalement.

En six mois, l'indice MSCI AC World a perdu 20,9 %. Les actions émergentes ont connu une dégradation similaire avec un recul de 18,8 % de l'indice MSCI Emerging en dollars. Il est difficile d'établir une hiérarchie entre les grands marchés développés. D'un côté, les places américaines ont pâti de leur composition souvent majoritairement de style Croissance à l'image de l'indice du Nasdaq composite en baisse de 29,5 %. L'indice S&P 500 a enregistré un recul un peu plus limité (-20,6 %) grâce à la bonne tenue du secteur de l'énergie et à la baisse assez modeste des secteurs défensifs. De l'autre côté, les indices de la zone euro ont été pénalisés par la proximité avec le conflit et la dépendance au pétrole et au gaz russes qui fait craindre une dégradation marquée de l'activité. L'indice Eurostoxx 50 a perdu 19,6 % avec une sous-performance de la place boursière allemande. Parmi les grandes économies européennes, l'Allemagne est en effet très dépendante du gaz russe et son industrie a, de surcroît, pâti des goulots d'étranglement. Les indices de la zone euro ont été pénalisés par le recul des valeurs financières et des secteurs cycliques. A Tokyo, le Nikkei 225 a perdu 8,3 %. Les variations ci-dessus sont celles du prix des indices en devises locales, hors dividendes réinvestis.

Evénements significatifs :

Depuis fin 2019, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus, notamment au travers des campagnes de vaccination, et soutenir la reprise économique. Le Conseil surveille en outre l'impact économique de la pandémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du Fonds.

Depuis le 24 février 2022, nous sommes très attentifs aux conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Nous suivons de très près les évolutions en termes de risques de marché et financiers afin de prendre toutes mesures utiles dans l'intérêt des porteurs de parts.

2.4. Objectif du Fonds

L'objectif du fonds est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant dans tous les types de classes d'actif (actions, obligations, parts d'organismes de placement collectif, instruments du marché monétaire et liquidités), sans limite géographique ou sectorielle, dans le respect des modalités relatives aux fonds d'épargne-pension. La partie investie en actions sera toujours supérieure à la partie investie dans les autres classes d'actifs. La composition des avoirs du fonds respectera les modalités relatives aux fonds d'épargne-pension, afin de permettre aux participants de bénéficier des avantages fiscaux qui y sont prévus.

2.5. Politique de placement du Fonds

BNP Paribas B Pension Sustainable Stability investira principalement en obligations et autres titres de créances libellés en devises diverses et dans une moindre mesure en actions d'entreprises mondiales. A titre accessoire, le Fonds peut procéder à d'autres investissements. En ce qui concerne les actions, il sera tenu compte de l'importance économique, de la capitalisation boursière des différents secteurs et des perspectives et situations spécifiques des valeurs individuelles. En ce qui concerne les obligations, la composition du portefeuille est établie en tenant compte des prévisions de taux qui conduisent à la diminution ou à l'allongement de la durée de vie résiduelle des obligations du portefeuille.

Le fonds est activement géré et, en tant que tel, peut investir dans des titres qui ne sont pas intégrés dans l'indice, le 52.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI + 19.5% MSCI EMU (EUR) NR + 4.5% MSCI World ex-EMU (USD) NR+ 6% MSCI Europe Small Caps (USD) NR + 17.5% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI. Cet indice sert à des fins de comparaison de performance. Il n'est pas adapté aux caractéristiques environnementales et sociales.

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales en accordant une attention particulière aux questions sociales, environnementales et de gouvernance, par l'application d'exclusions et par l'intégration ESG, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Ce fonds applique les exclusions suivantes :

- Les activités très nuisibles sont exclues (l'industrie de l'armement, du tabac, du charbon, du pétrole et gaz non conventionnels)* ;
- L'exclusion de certaines entreprises au sein de secteurs sensibles (par exemple l'huile de palme, le nucléaire, l'amiante)* ;
- L'exclusion des sociétés ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations Unies et les Principes Directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales* .

* La politique d'exclusion sectorielle détaillée de BNPP AM est disponible sur le site <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability/en-tant-quinvestisseur/> dans le document « Responsible Business Conduct Policy », point B.

Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPCVM ou OPC. Ceux-ci devront avoir obtenu le label de durabilité Febelfin pour les produits financiers durables, ou s'engager à l'obtenir dans un délai de six mois après la date d'achat. Dans le cas de la non-obtention du label dans les six mois après la date d'achat, ou de la perte du label pour un fonds sous-jacent, ce dernier devra être revendu dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 10 jours. Pour plus d'informations sur ce label, voir le lexique dans la partie générale du prospectus et <https://www.towardssustainability.be/fr>

Dans le processus d'investissement, une intégration ESG est réalisée. Elle consiste à analyser l'ensemble des émetteurs sur des critères non financiers tels que (liste non exhaustive) :

- Environnement : promotion de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, économie des ressources naturelles, traitement des déchets.
- Social : respect des droits de l'homme et des droits des travailleurs, gestion des ressources humaines (santé et sécurité des travailleurs, politique de formation et de rémunération, taux de rotation, suivi de carrière, résultat PISA : programme international pour le suivi des acquis des élèves).
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration vis-à-vis de la direction générale, respect du droit des actionnaires minoritaires, séparation des fonctions de direction et de contrôle, lutte contre la corruption, liberté de la presse, rémunération des dirigeants.

Les meilleurs scores ESG sont privilégiés, afin d'avoir un meilleur score ESG que l'univers d'investissement (surpondération des meilleurs scores et sous-pondération des moins bons) mais sans sélectionner les meilleurs scores absolus (pas d'approche best-in class).

Une révision de la totalité du portefeuille et du respect du contrôle des critères durables des actifs est prévue au moins une fois par an. Dans l'éventualité où les critères ci-dessus ne seraient plus respectés, le gestionnaire ajustera la composition du portefeuille, dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Après couverture, l'exposition du fonds aux devises autres que l'euro ne peut excéder 20%.

Catégories d'actifs autorisés : valeurs mobilières, parts d'organismes de placement collectif, dépôts auprès d'un établissement de crédit, instruments financiers dérivés, instruments du marché monétaire, liquidités.

Opérations sur instruments financiers dérivés autorisées : le Fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés (currency forwards) uniquement à titre de couverture. Ces instruments financiers dérivés ne font pas l'objet d'une analyse ESG.

Garanties financières reçues dans le cadre des opérations sur instruments financiers dérivés autorisées :

Pour assurer la bonne fin de ces opérations, la contrepartie délivrera à l'OPCVM une garantie financière répondant aux conditions de l'Arrêté royal du 7 mars 2006 et des Orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03, et dont la valeur sera à tout moment supérieure à la valeur des titres engagés dans des opérations de financement sur titres ou de la transaction de gré à gré sur un instrument financier dérivé. Afin de se prémunir d'un défaut d'une contrepartie, les opérations peuvent donner lieu à la remise de titres et/ou d'espèces en garantie. L'éligibilité de ces titres est définie conformément à des contraintes d'investissement et selon une procédure de décote définie par les départements des risques de la société de gestion. Les titres reçus doivent être très liquides ce qui signifie cessibles rapidement sur le marché, normalement endéans un jour ouvré. Les titres reçus d'un même émetteur ne peuvent pas dépasser 20% de l'actif net (sauf exception prévue dans le tableau). Les titres reçus en garantie doivent être émis par une entité indépendante de la contrepartie, la performance de l'entité émettrice n'est pas attendue de montrer une corrélation élevée avec celle de la contrepartie.

Actifs
Espèces (EUR, USD et GBP ou la devise de référence du compartiment)
Instruments de taux
Titres d'états émis par un état des Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Titres supranationaux et titres émis par des « Agenciers » (organisations fondées par un ou plusieurs états)
Titres d'états émis par un état des Autres Pays, acceptés par la Société de Gestion
Actions émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Obligations convertibles émises par une entreprise dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE, acceptés par la Société de Gestion
Parts ou actions d'OPCVM monétaires conformes aux normes européennes(1)
Certificats de dépôts émis par des entreprises dont le siège social se situe dans les Pays de l'OCDE et Autres Pays chaque fois acceptés par la Société de Gestion.
Indices Acceptés par la Société de Gestion & actions liées
Titrisations(2)

(1) Uniquement les OPCVM gérés par les sociétés du Groupe BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

(2) Instruments financiers permettant à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'acceptation d'une titrisation comme garantie financière est toujours sous réserve de l'accord du département Risques de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

L'éligibilité et le pourcentage des titres listés ci-dessus sont définis conformément à des contraintes d'investissement fixées par le département Risques de la Société de Gestion, avec l'intention d'assurer un profil de risque assez défensif. La procédure de décote est également définie par le département Risques de la Société de Gestion, et sert à assurer le portefeuille de garanties financières contre des évolutions négatives de sa valeur.

Les contraintes actuelles définies par le département Risques, et révisables en cas d'évolution conjoncturelles et/ou de nouvelles propositions du département Risques, ont les caractéristiques suivantes :

- Le portefeuille de garanties financières doit respecter l'ensemble des règles de diversification prévues à l'article 62 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 ainsi que les orientations de l'ESMA sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM intégrées par la circulaire FSMA_2013_03. Des limites par titre et par émetteur sont en place.
- Par classe d'actifs des instruments de taux, un rating minimal auquel chaque titre doit répondre est défini, selon le niveau de risque que la classe d'actifs révèle. Le rating est une notation établie par des agences spécialisées dans la matière. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (jusqu'à D), plus ce risque est élevé.
- Par classe d'actifs, le maximum de titres de cette classe accepté comme garantie financière est défini. Ce maximum sera plus bas pour des classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa
- La valeur de l'ensemble des garanties financières est définie sur base journalière – en déterminant la valeur, une décote est appliquée selon la classe d'actifs. Le niveau de décote sera plus élevé pour les classes d'actifs considérées comme plus risquées, et vice versa. Des haircuts appropriés sont en place, en fonction de la qualité de crédit de l'émetteur et de l'échéance des titres reçus.
- Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage et sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire ;
- Les garanties financières reçues en espèces, qui sont conservées sur un compte ségrégué auprès du dépositaire, doivent uniquement être :
 - placées en dépôt auprès d'un établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes ;
 - investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ;
 - utilisées aux fins de transactions de prise en pension, à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPCVM puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;
 - investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Opérations de financement sur titres : Le Fonds ne s'engagera pas dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

Caractéristiques des obligations et des titres de créances : les obligations et les titres de créances dans lesquels le Fonds investit sont émis par tous types d'émetteurs : Etats, collectivités publiques territoriales, organismes publics internationaux, sociétés privées, La durée est généralement en ligne avec le marché ; le gestionnaire a cependant la faculté de s'en écarter en fonction de son opinion sur l'évolution future des taux. La grande majorité des obligations ont au moins un rating "investment grade".

Les obligations "investment grade" correspondent aux obligations émises par les emprunteurs qui reçoivent une certaine notation selon une convention de marché. Cette note va de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou notes équivalentes d'autres agences de notation. Elles s'opposent aux "non-investment grade", également appelées "speculative grade" ou "high yield" qui, bien plus risquées, reçoivent une note allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut, c'est-à-dire de non-paiement des coupons et/ou du remboursement du capital. Plus la notation est élevée (AAA), plus ce risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus ce risque est élevé.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux : les sociétés dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'exposition en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, de sous-munitions ou de munitions internes et de blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel sont bannies des listes d'investissement.

2.6. Politique suivie pendant l'exercice

Depuis le début de l'année 2022, les marchés financiers ont été sous pression, principalement en raison de la détérioration de l'environnement macroéconomique, de la hausse continue de l'inflation et du resserrement des conditions monétaires. Les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine et les nouvelles mesures de confinement en Chine ont encore accru les risques à la hausse. Ainsi, le premier semestre de l'année a été dominé par les incertitudes concernant l'inflation et les perspectives de croissance économique. Tous ces facteurs ont créé un environnement de marché plus volatil, ce qui s'est traduit par une baisse du soutien pour les actifs à risque. Du côté des actions, nous avons continuellement réduit notre positionnement global, diminuant progressivement notre prise de risque. Actuellement, nous ne maintenons qu'une légère surpondération des actions. Après que l'inflation a continué de surprendre à la hausse, les banques centrales ont signalé un changement dans leur politique monétaire. Le resserrement de la politique et les inquiétudes liées à la flambée des prix ont entraîné une hausse des rendements depuis le début de l'année. Dans ce contexte, nous maintenons une sous-pondération de la durée, en particulier compte tenu des tensions sur le marché du travail et de notre conviction que les banques centrales vont se montrer plus fermes.

Dans la composition des actifs, sous la rubrique « autres valeurs mobilières », les informations suivantes sont reprises :

- « FRN ». Il s'agit d'un « Floating Rate Note », une obligation avec un taux d'intérêt qui peut varier.
- « VVPR ». Ceci est une abréviation de « Verlaagde Voorheffing/Précompte Réduit ». Il s'agit d'un instrument financier d'un émetteur belge, qui donne droit à un précompte réduit lors de l'encaissement du dividende de l'action correspondant.

2.7. Politique future

L'environnement économique restera difficile au cours des 6 prochains mois. Les risques croissants de récession, ainsi que le maintien d'une forte inflation continueront de peser sur le sentiment du marché et les perspectives de croissance. Nous nous attendons à ce que les marchés restent sous pression et créent plus de volatilité pour les actifs à risque.

2.8. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

2.9. Indice(s) et benchmark(s)

Ce compartiment utilise les indices de référence : MSCI Europe Small Caps (USD) NR, MSCI World ex-EMU (USD) NR, MSCI EMU (EUR) NR, Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 500MM EEA Countries (EUR) RI et Bloomberg Barclays Euro Aggregate Treasury 500MM 1-10 Years (EUR) RI

Les indices MSCI Developed Markets Small Cap offrent une représentation exhaustive de ce segment de taille en ciblant les sociétés qui font partie de l'indice Investable Market mais pas de l'indice Standard sur un marché développé particulier. Les indices incluent des indices de style Value and Growth et des indices sectoriels basés sur le Global Industry Classification Standard (GICS ®).

L'indice MSCI World est un indice d'actions pondéré en fonction du flottant. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1969. L'indice inclut les marchés développés et n'inclut pas les marchés émergents.

L'indice MSCI EMU (European Economic and Monetary Union) est une action pondérée par le flottant index. Il a été développé pour une valeur de base de 100 au 31 décembre 1998.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice corporate est un indice de référence qui mesure la composante corporate de l'indice Euro Aggregate. Il comprend des titres de qualité « investment grade », libellés en euros, à taux fixe.

The Bloomberg Euro Aggregate : L'indice Treasury est un indice de référence qui mesure la composante Treasury de l'Euro Aggregate. L'indice est composé d'obligations publiques à taux fixe et de qualité investment grade des pays émergents de la zone euro. Cet indice contient actuellement des émissions libellées en euros de 17 pays.

Informations additionnelles : <https://www.msci.com/> / <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/bloomberg-fixed-income-indices/#/>

3. BILAN

	Au 30.06.22 (en EUR)	Au 30.06.21 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	488.760.534,67	561.261.756,03
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	480.293.101,79	546.966.954,63
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	315.618.329,39	299.290.739,49
B. Instruments du marché monétaire	9.061.371,75	35.717.738,58
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	145.136.833,90	186.898.423,37
E. OPC à nombre variable de parts	10.476.566,75	25.060.053,19
IV. Créances et dettes à un an au plus	-828.825,27	-637.129,86
A. Créances		
a. Montants à recevoir	2.364.256,60	16.801.775,65
b. Avoirs fiscaux	283.970,46	201.791,21
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-3.477.001,48	-17.177.506,80
c. Emprunts (-)	-50,85	-463.189,92
V. Dépôts et liquidités	9.127.621,14	14.397.147,98
A. Avoirs bancaires à vue	9.127.621,14	14.397.147,98
VI. Comptes de régularisation	168.637,01	534.783,28
B. Produits acquis	792.438,54	1.250.066,18
C. Charges à imputer (-)	-623.801,53	-715.282,90
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488.760.534,67	561.261.756,03
A. Capital	562.652.916,79	542.325.196,58
B. Participations au résultat	390.031,09	-75.414,90
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-74.282.413,21	19.011.974,35

4. COMPTE DE RESULTATS

	Au 30.06.22 (en EUR)	Au 30.06.21 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-75.443.137,21	18.156.308,73
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-39.913.478,20	-3.831.653,31
B. Instruments du marché monétaire		-2.132,55
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	-36.995.139,21	21.215.196,33
D. Autres valeurs mobilières		-5.555,18
E. OPC à nombre variable de parts	-31.667,47	-73.896,74
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	1.497.147,67	854.350,18
II. Produits et charges des placements	4.095.210,61	4.044.107,03
A. Dividendes	3.391.088,02	2.455.356,75
B. Intérêts (+/-)		
a. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	1.121.808,07	1.947.163,79
b. Dépôts et liquidités	352,94	2,80
C. Intérêts d'emprunts (-)	-30.869,41	-33.531,55
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-387.563,46	-324.884,76
F. Autres produits provenant des placements	394,45	
III. Autres produits	18.412,67	1.185,28
B. Autres	18.412,67	1.185,28
IV. Coûts d'exploitation	-2.952.899,28	-3.189.626,69
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-17.043,99	-40.951,11
B. Charges financières (-)	-4.712,99	-14.786,88
C. Rémunération due au dépositaire (-)		
Classic	-51.134,88	-54.183,68
O	-6.364,65	-6.274,41
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.324.315,50	-2.462.803,68
b. Gestion administrative et comptable		
Classic	-181.296,61	-192.098,66
O	-22.567,45	-22.253,64
J. Taxes		
Classic	-211.953,84	-255.938,94
O	-2.694,71	-2.930,04
K. Autres charges (-)		
Classic	-116.348,41	-123.140,52
O	-14.466,25	-14.265,13
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	1.160.724,00	855.665,62
Sous-total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-74.282.413,21	19.011.974,35
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-74.282.413,21	19.011.974,35

4.1. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

4.1.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

Evénements significatifs :

Depuis fin 2019, l'épidémie de COVID-19 a entraîné une crise sanitaire et économique sans précédent à l'échelle mondiale. Le Conseil continue de suivre les efforts déployés par les gouvernements pour contenir la propagation du virus, notamment au travers des campagnes de vaccination, et soutenir la reprise économique. Le Conseil surveille en outre l'impact économique de la pandémie sur les sociétés représentées dans le portefeuille du Fonds.

Depuis le 24 février 2022, nous sommes très attentifs aux conséquences du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Nous suivons de très près les évolutions en termes de risques de marché et financiers afin de prendre toutes mesures utiles dans l'intérêt des actionnaires.

4.1.2. Taux de change

	30.06.22		30.06.21	
1 EUR	1,0009	CHF	1,0962	CHF
	7,4366	DKK	7,4362	DKK
	0,8608	GBP	0,8584	GBP
	8,2036	HKD	9,2095	HKD
	142,0296	JPY	131,6230	JPY
	10,3288	NOK	10,2049	NOK
	10,7132	SEK	10,1420	SEK
	31,0849	TWD	33,0422	TWD
	1,0454	USD	1,1859	USD

5. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.1. Composition des actifs au 30.06.22

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
ADP	1.463	EUR	120,85	176.803,55		0,04%	0,04%
AIR LIQUIDE SA	10.344	EUR	128,12	1.325.273,28		0,28%	0,27%
ALSTOM	35.006	EUR	21,59	755.779,54		0,16%	0,15%
ARKEMA	5.158	EUR	84,92	438.017,36		0,09%	0,09%
CREDIT AGRICOLE SA	121.224	EUR	8,73	1.058.406,74		0,22%	0,22%
DANONE	17.440	EUR	53,26	928.854,40		0,19%	0,19%
EDENRED	22.568	EUR	44,97	1.014.882,96		0,21%	0,21%
EIFPAGE	4.387	EUR	85,88	376.755,56		0,08%	0,08%
ESKER SA	1.518	EUR	127,30	193.241,40		0,04%	0,04%
ESSILOR INTERNATIONAL	10.026	EUR	142,90	1.432.715,40		0,30%	0,29%
FNAC DARTY SA	9.435	EUR	40,44	381.551,40		0,08%	0,08%
GECINA SA	2.456	EUR	89,00	218.584,00		0,05%	0,04%
INTERPARFUMS SA	14.957	EUR	45,15	675.308,55		0,14%	0,14%
IPSEN	1.980	EUR	90,05	178.299,00		0,04%	0,04%
LECTRA	23.513	EUR	35,00	822.955,00		0,17%	0,17%
LISI	13.682	EUR	18,28	250.106,96		0,05%	0,05%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	5.419	EUR	581,70	3.152.232,29		0,65%	0,63%
MICHELIN (CGDE)	40.914	EUR	25,98	1.062.741,15		0,22%	0,22%
NEOEN SA	6.572	EUR	35,96	236.329,12		0,05%	0,05%
PERNOD-RICARD SA	7.156	EUR	175,30	1.254.446,80		0,26%	0,26%
PLASTIC OMNIUM	20.926	EUR	16,53	345.906,78		0,07%	0,07%
REXEL SA	46.215	EUR	14,68	678.205,13		0,14%	0,14%
S.O.I.T.E.C.	4.833	EUR	135,50	654.871,50		0,14%	0,13%
SANOFI	24.580	EUR	96,34	2.368.037,20		0,49%	0,48%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	15.555	EUR	112,90	1.756.159,50		0,37%	0,36%
SEB SA	1.358	EUR	91,55	124.324,90		0,03%	0,03%
SODEXO	4.042	EUR	67,06	271.056,52		0,06%	0,06%
SOPRA STERIA GROUP	6.185	EUR	142,60	881.981,00		0,18%	0,18%
SPIE SA - W/I	52.080	EUR	20,70	1.078.056,00		0,22%	0,22%
TELEPERFORMANCE	3.215	EUR	293,30	942.959,50		0,20%	0,19%
TOTAL SA	43.333	EUR	50,37	2.182.683,21		0,45%	0,45%
VIRBAC SA	2.947	EUR	371,50	1.094.810,50		0,23%	0,22%
France				28.312.336,20		5,90%	5,79%
ACKERMANS & VAN HAAREN	3.360	EUR	142,50	478.800,00		0,10%	0,10%
AEDIFICA	8.456	EUR	91,50	773.724,00		0,16%	0,16%
AGEAS	19.102	EUR	41,98	801.901,96		0,17%	0,16%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	52.315	EUR	51,36	2.686.898,40		0,55%	0,54%
ASCENCIO	2.244	EUR	52,20	117.136,80		0,02%	0,02%
AZELIS GROUP NV	26.540	EUR	20,88	554.155,20		0,12%	0,11%
BALTA GROUP NV	43.453	EUR	1,69	73.435,57		0,02%	0,02%
BARCO N.V.	21.808	EUR	20,20	440.521,60		0,09%	0,09%
BEFIMMO S.C.A.	3.695	EUR	47,20	174.404,00		0,04%	0,04%
BEKAERT NV	5.235	EUR	31,06	162.599,10		0,03%	0,03%
BIOCARTIS NV-W/I	16.938	EUR	1,91	32.351,58		0,01%	0,01%
CELYAD	3.847	EUR	1,74	6.686,09		0,00%	0,00%
CFE	3.130	EUR	8,25	25.822,50		0,01%	0,01%
COFINIMMO	2.004	EUR	103,60	207.614,40		0,04%	0,04%
DECEUNINCK NV	78.937	EUR	2,21	174.450,77		0,04%	0,04%
DIETEREN SA/NV	8.956	EUR	139,60	1.250.257,60		0,26%	0,26%
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	3.130	EUR	105,00	328.650,00		0,07%	0,07%
ECONOCOM GROUP	87.475	EUR	3,34	292.166,50		0,06%	0,06%
ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	12.123	EUR	135,20	1.639.029,60		0,34%	0,34%
FAGRON NV	48.252	EUR	15,44	745.010,88		0,16%	0,15%
GALAPAGOS NV	438	EUR	53,04	23.231,52		0,00%	0,00%
GREENYARD FOODS	525	EUR	7,46	3.916,50		0,00%	0,00%
GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	8.583	EUR	79,68	683.893,44		0,14%	0,14%
INCLUSIO SA	7.265	EUR	14,80	107.522,00		0,02%	0,02%
ION BEAM APPLICATIONS	24.376	EUR	15,56	379.290,56		0,08%	0,08%
KBC GROEP NV	36.629	EUR	53,54	1.961.116,66		0,41%	0,40%
KINEPOLIS	33.582	EUR	45,82	1.538.727,24		0,32%	0,31%
LOTUS BAKERIES	372	EUR	5.240,00	1.949.280,00		0,41%	0,40%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portfeuille	% Actif net
MDX HEALTH	84.366	EUR	0,83	70.023,78		0,01%	0,01%
MELEXIS NV	3.700	EUR	68,45	253.265,00		0,05%	0,05%
MITHRA PHARMACEUTICALS-W/I	20.006	EUR	7,27	145.443,62		0,03%	0,03%
MONTEA	5.306	EUR	91,30	484.437,80		0,10%	0,10%
NYXOAH SA	23.230	EUR	9,70	225.331,00		0,05%	0,05%
ONTEX GROUP NV - W/I	24.218	EUR	7,47	180.908,46		0,04%	0,04%
PROXIMUS	5.957	EUR	14,06	83.785,21		0,02%	0,02%
RECTICEL	25.772	EUR	14,24	366.993,28		0,08%	0,08%
RETAIL ESTATES	7.637	EUR	63,50	484.949,50		0,10%	0,10%
SHURGARD SELF STORAGE SA	19.965	EUR	44,45	887.444,25		0,18%	0,18%
SOFINA	623	EUR	195,00	121.485,00		0,03%	0,02%
SOLVAY SA	8.007	EUR	77,32	619.101,24		0,13%	0,13%
TELENET GROUP HOLDING NV	17.395	EUR	19,81	344.594,95		0,07%	0,07%
TESSENDERLO GROUP	12.637	EUR	30,20	381.637,40		0,08%	0,08%
THROMBOGENICS NV	9.423	EUR	0,45	4.202,66		0,00%	0,00%
UCB SA	16.713	EUR	80,64	1.347.736,32		0,28%	0,28%
UMICORE	27.818	EUR	33,32	926.895,76		0,19%	0,19%
WAREHOUSES DE PAUW SCA	42.479	EUR	30,00	1.274.370,00		0,27%	0,26%
WERELDHAVE BELGIUM	753	EUR	49,00	36.897,00		0,01%	0,01%
XIOR STUDENT HOUSING NV	28.556	EUR	41,55	1.186.501,80		0,25%	0,24%
Belgique				27.038.598,50		5,64%	5,54%
ADIDAS AG	4.423	EUR	168,76	746.425,48		0,16%	0,15%
AIXTRON SE	43.924	EUR	24,18	1.062.082,32		0,22%	0,22%
AMADEUS FIRE AG	4.948	EUR	119,00	588.812,00		0,12%	0,12%
CANCOM SE	18.113	EUR	32,10	581.427,30		0,12%	0,12%
DE VOLKSBANK NV	6.964	EUR	182,12	1.268.283,68		0,26%	0,26%
DEUTSCHE BOERSE AG	5.840	EUR	159,60	932.064,00		0,19%	0,19%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	93.049	EUR	18,95	1.762.906,35		0,37%	0,36%
E.ON SE	69.132	EUR	8,01	553.609,06		0,12%	0,11%
ENCAVIS AG	44.629	EUR	17,48	779.891,78		0,16%	0,16%
GERRESHEIMER AG	12.695	EUR	62,00	787.090,00		0,16%	0,16%
HAMBORNER REIT AG	78.368	EUR	8,54	669.262,72		0,14%	0,14%
HELLOFRESH SE	17.441	EUR	30,85	538.054,85		0,11%	0,11%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	37.587	EUR	23,09	867.883,83		0,18%	0,18%
LEG IMMOBILIEN AG	6.975	EUR	79,12	551.862,00		0,11%	0,11%
NEXUS AG	3.977	EUR	50,00	198.850,00		0,04%	0,04%
PUMA SE	10.775	EUR	62,84	677.101,00		0,14%	0,14%
SIEMENS AG-REG	17.944	EUR	97,09	1.742.182,96		0,36%	0,36%
STRATEC BIOMEDICAL AG	5.160	EUR	87,20	449.952,00		0,09%	0,09%
STROEER SE + CO KGAA	8.027	EUR	42,90	344.358,30		0,07%	0,07%
SYMRISE AG	6.740	EUR	103,85	699.949,00		0,15%	0,14%
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	228.615	EUR	2,74	626.405,10		0,13%	0,13%
Allemagne				16.428.453,73		3,40%	3,36%
ADOBE SYSTEMS INC	1.741	USD	366,06	609.603,96		0,13%	0,12%
ALPHABET INC-CL A	329	USD	2.179,26	685.806,63		0,14%	0,14%
AMAZON.COM INC	9.120	USD	106,21	926.524,65		0,19%	0,19%
BANK OF AMERICA CORP	23.800	USD	31,13	708.684,30		0,15%	0,14%
BERRY PLASTICS GROUP INC	15.429	USD	54,64	806.390,13		0,17%	0,16%
BOOKING HOLDINGS INC	287	USD	1.748,99	480.137,86		0,10%	0,10%
BRUNSWICK CORP	5.233	USD	65,38	327.259,59		0,07%	0,07%
CENTENE CORP	7.024	USD	84,61	568.463,95		0,12%	0,12%
CISCO SYSTEMS INC	13.670	USD	42,64	557.548,23		0,12%	0,11%
COMCAST CORP-CLASS A	15.837	USD	39,24	594.427,17		0,12%	0,12%
CUMMINS INC	3.625	USD	193,53	671.047,16		0,14%	0,14%
DEERE & CO	2.299	USD	299,47	658.550,41		0,14%	0,13%
HASBRO INC	5.449	USD	81,88	426.767,54		0,09%	0,09%
HF SINCLAIR CORP	7.929	USD	45,16	342.506,71		0,07%	0,07%
HOLOGIC INC	13.970	USD	69,30	926.032,81		0,19%	0,19%
INSTALLED BUILDING PRODUCTS	6.095	USD	83,16	484.824,91		0,10%	0,10%
JONES LANG LASALLE INC	1.935	USD	174,86	323.644,46		0,07%	0,07%
MARSH & MCLENNAN COS	4.644	USD	155,25	689.637,00		0,14%	0,14%
MICROSOFT CORP	5.446	USD	256,83	1.337.889,12		0,28%	0,27%
PREMIER INC-CLASS A	14.600	USD	35,68	498.281,12		0,10%	0,10%
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC	1.772	USD	375,11	635.797,91		0,13%	0,13%
TJX COMPANIES INC	6.890	USD	55,85	368.077,38		0,08%	0,08%
TRIMBLE INC	6.671	USD	58,23	371.564,71		0,08%	0,08%
UNITEDHEALTH GROUP INC	2.391	USD	513,63	1.174.699,25		0,24%	0,24%
VISA INC-CLASS A SHARES	4.954	USD	196,89	932.988,72		0,19%	0,19%
ZEBRA TECHNOLOGIES CORP-CL A	1.113	USD	293,95	312.943,09		0,07%	0,06%
Etats-Unis				16.420.098,77		3,42%	3,35%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portfeuille	% Actif net
AALBERTS INDUSTRIES NV	16.244	EUR	37,19	604.114,36		0,13%	0,12%
ALFEN BEHEER B.V.	6.766	EUR	88,16	596.490,56		0,12%	0,12%
ARGENX SE	6.099	EUR	357,50	2.180.392,50		0,45%	0,45%
ASML HOLDING NV	6.166	EUR	455,85	2.810.771,10		0,58%	0,57%
ASR NEDERLAND NV	28.579	EUR	38,57	1.102.292,03		0,23%	0,23%
CORBION NV	15.965	EUR	28,86	460.749,90		0,10%	0,09%
EURONEXT NV - W/I	11.671	EUR	77,90	909.170,90		0,19%	0,19%
KONINKLIJKE DSM NV	9.128	EUR	137,10	1.251.448,80		0,26%	0,26%
NN GROUP NV - W/I	28.290	EUR	43,34	1.226.088,60		0,26%	0,25%
ONWARD MEDICAL	19.958	EUR	5,20	103.781,60		0,02%	0,02%
PROSUS NV	29.112	EUR	62,48	1.818.917,76		0,38%	0,37%
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	60.015	EUR	19,13	1.148.327,01		0,24%	0,23%
Pays-Bas				14.212.545,12		2,96%	2,90%
CARGOTEC OYJ-B SHARE	11.728	EUR	25,08	294.138,24		0,06%	0,06%
HARVIA OYJ	7.894	EUR	27,06	213.611,64		0,04%	0,04%
HUHTAMAKI OYJ	12.134	EUR	37,80	458.665,20		0,10%	0,09%
KONECRANES OYJ	11.397	EUR	22,22	253.241,34		0,05%	0,05%
METSA BOARD OYJ	36.083	EUR	7,95	286.859,85		0,06%	0,06%
NESTE OIL OYJ	37.875	EUR	42,24	1.599.840,00		0,33%	0,33%
NORDEA BANK ABP	76.195	EUR	8,40	639.733,22		0,13%	0,13%
OUTOTEC OYJ	55.289	EUR	7,15	395.316,35		0,08%	0,08%
SAMPO OYJ-A SHS	35.421	EUR	41,52	1.470.679,92		0,31%	0,30%
TERVEYSTALO OYJ	40.573	EUR	10,22	414.656,06		0,09%	0,08%
TIETOEVR Y OYJ	12.592	EUR	23,56	296.667,52		0,06%	0,06%
UPM-KYMMENE CORP	28.263	EUR	29,01	819.909,63		0,17%	0,17%
Finlande				7.143.318,97		1,48%	1,45%
AMPLIFON SPA	30.457	EUR	29,25	890.867,25		0,19%	0,18%
AUTOGRILL SPA	160.296	EUR	6,34	1.015.635,46		0,21%	0,21%
BANCA GENERALI SPA	23.913	EUR	26,96	644.694,48		0,13%	0,13%
BREMBO SPA	55.718	EUR	9,27	516.505,86		0,11%	0,11%
BRUNELLO CUCINELLI SPA	13.500	EUR	42,98	580.230,00		0,12%	0,12%
FINECOBANK SPA	55.225	EUR	11,42	630.669,50		0,13%	0,13%
INTESA SANPAOLO	614.584	EUR	1,78	1.093.959,52		0,23%	0,22%
IREN SPA	181.356	EUR	2,08	377.945,90		0,08%	0,08%
MEDIOBANCA SPA	48.252	EUR	8,26	398.465,02		0,08%	0,08%
MONCLER SPA	5.986	EUR	40,93	245.006,98		0,05%	0,05%
SESA SPA	3.253	EUR	121,40	394.914,20		0,08%	0,08%
WIIT SPA	9.644	EUR	17,40	167.805,60		0,03%	0,03%
Italie				6.956.699,77		1,44%	1,42%
AON PLC-CLASS A	3.545	USD	269,68	914.453,68		0,19%	0,19%
ASTRAZENECA PLC	3.523	GBP	108,00	442.012,08		0,09%	0,09%
BRITVIC PLC	41.854	GBP	8,11	394.326,14		0,08%	0,08%
CNH INDUSTRIAL NV	29.003	EUR	11,02	319.613,06		0,07%	0,07%
GREGGS PLC	9.083	GBP	18,08	190.776,77		0,04%	0,04%
IG GROUP HOLDINGS PLC	65.309	GBP	6,90	523.883,19		0,11%	0,11%
LINDE PLC	3.245	EUR	273,95	888.967,75		0,19%	0,18%
PAGEGROUP PLC	104.542	GBP	4,00	485.304,17		0,10%	0,10%
PETS AT HOME GROUP PLC	214.335	GBP	3,07	764.913,01		0,16%	0,16%
RESTAURANT GROUP PLC	368.931	GBP	0,45	190.894,37		0,04%	0,04%
STELLANTIS NV	65.435	EUR	11,78	770.955,17		0,16%	0,16%
WH SMITH PLC	44.591	GBP	14,06	728.333,48		0,15%	0,15%
YOUGOV PLC	12.491	GBP	8,60	124.793,91		0,03%	0,03%
Royaume-Uni				6.739.226,78		1,41%	1,40%
AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	23.197	EUR	53,16	1.233.152,52		0,26%	0,25%
APPLUS SERVICES SA	49.230	EUR	6,60	324.918,00		0,07%	0,07%
BANCO SANTANDER SA	562.422	EUR	2,69	1.511.790,34		0,31%	0,31%
FLUIDRA SA	26.693	EUR	19,34	516.242,62		0,11%	0,11%
GRIFOLS SA	78.536	EUR	18,04	1.416.396,76		0,29%	0,29%
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	5.807	EUR	58,40	339.128,80		0,07%	0,07%
Espagne				5.341.629,04		1,11%	1,10%
CRH PLC	40.307	EUR	33,00	1.330.131,00		0,28%	0,27%
GLANBIA PLC	43.190	EUR	10,33	446.152,70		0,09%	0,09%
GREENCORE GROUP PLC	366.614	GBP	0,99	422.917,87		0,09%	0,09%
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	92.456	EUR	3,55	328.218,80		0,07%	0,07%
KEYWORDS STUDIOS PLC	25.306	GBP	21,94	644.997,26		0,13%	0,13%
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	27.308	EUR	32,08	876.040,64		0,18%	0,18%
Irlande				4.048.458,27		0,84%	0,83%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
MEDMIX AG	10.013	CHF	21,14	211.484,48		0,04%	0,04%
SIEGFRIED HOLDING AG-REG	952	CHF	610,00	580.197,82		0,12%	0,12%
STMICROELECTRONICS NV	45.036	EUR	30,00	1.351.080,00		0,28%	0,28%
Suisse				2.142.762,30		0,44%	0,44%
BAWAG GROUP AG	20.935	EUR	40,16	840.749,60		0,18%	0,17%
OMV AG	13.700	EUR	44,76	613.212,00		0,13%	0,13%
WIENERBERGER AG	27.575	EUR	20,48	564.736,00		0,12%	0,12%
Autriche				2.018.697,60		0,43%	0,42%
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	6.783	USD	113,68	737.568,93		0,15%	0,15%
TENCENT HOLDINGS LTD	19.400	HKD	354,40	838.090,59		0,17%	0,17%
Chine				1.575.659,52		0,32%	0,32%
HEXPOL AB	28.966	SEK	87,05	235.364,04		0,05%	0,05%
LOOMIS AB	39.156	SEK	248,80	909.350,92		0,19%	0,19%
PEAB AB	45.331	SEK	59,80	253.034,24		0,05%	0,05%
Suède				1.397.749,20		0,29%	0,29%
AIA GROUP LTD	107.600	HKD	85,05	1.115.532,21		0,23%	0,23%
Hong-Kong				1.115.532,21		0,23%	0,23%
APERAM	13.702	EUR	26,50	363.103,00		0,08%	0,07%
GRAND CITY PROPERTIES	19.415	EUR	12,88	250.065,20		0,05%	0,05%
RTL GROUP	818	EUR	39,84	32.589,12		0,01%	0,01%
SWORD GROUP	11.450	EUR	36,00	412.200,00		0,09%	0,08%
Luxembourg				1.057.957,32		0,23%	0,21%
JERONIMO MARTINS	45.743	EUR	20,74	948.709,82		0,20%	0,19%
Portugal				948.709,82		0,20%	0,19%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	58.000	TWD	453,50	846.166,47		0,18%	0,17%
Taiwan				846.166,47		0,18%	0,17%
SONY CORP	7.100	JPY	10.810,00	540.387,17		0,11%	0,11%
Japon				540.387,17		0,11%	0,11%
CRAYON GROUP HOLDING AS	30.968	NOK	125,20	375.378,78		0,08%	0,08%
Norvège				375.378,78		0,08%	0,08%
AROUNDTOWN SA	94.357	EUR	3,03	286.184,78		0,06%	0,06%
Chypre				286.184,78		0,06%	0,06%
DFDS A/S	6.594	DKK	214,60	190.283,58		0,04%	0,04%
Danemark				190.283,58		0,04%	0,04%
ACTIONS				145.136.833,90		30,21%	29,70%
BANK OF AMER CRP 0.75% 16-26/07/2023	100.000	EUR	99,23	99.232,00		0,02%	0,02%
BPCE 1.125% 15-14/12/2022	200.000	EUR	100,37	200.745,38		0,04%	0,04%
KFW 0% 20-30/06/2023	8.500.000	EUR	99,56	8.462.184,35		1,75%	1,72%
NATL AUSTRALIABK 0.35% 17-07/09/2022	100.000	EUR	100,03	100.026,10		0,02%	0,02%
Emis par un établissement de crédit				8.862.187,83		1,83%	1,80%
TERNA SPA 1% 18-23/07/2023	200.000	EUR	99,59	199.183,92		0,04%	0,04%
Emis par une entreprise privée				199.183,92		0,04%	0,04%
EUR				9.061.371,75		1,87%	1,84%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE				9.061.371,75		1,87%	1,84%
ABN AMRO BANK NV 0.5% 21-23/09/2029	500.000	EUR	80,67	403.374,30		0,08%	0,08%
ABN AMRO BANK NV 0.875% 18-22/04/2025	354.000	EUR	97,02	343.458,27		0,07%	0,07%
ABN AMRO BANK NV 2.375% 22-01/06/2027	700.000	EUR	96,20	673.423,80		0,14%	0,14%
ABN AMRO BANK NV 3% 22-01/06/2032	100.000	EUR	93,68	93.675,57		0,02%	0,02%
AGENCE FRANCAISE 0% 20-28/10/2027	1.400.000	EUR	92,02	1.288.311,50		0,27%	0,26%
AIB GROUP PLC 21-17/11/2027 FRN	1.260.000	EUR	86,45	1.089.255,89		0,23%	0,22%
AIB GROUP PLC 22-04/04/2028 FRN	630.000	EUR	92,08	580.130,59		0,12%	0,12%
AIB GROUP PLC 22-04/07/2026 FRN	200.000	EUR	99,80	199.608,00		0,04%	0,04%
BANCO BILBAO VIZ 1% 19-21/06/2026	1.600.000	EUR	92,95	1.487.214,72		0,31%	0,30%
BANCO BILBAO VIZ 1.375% 18-14/05/2025	300.000	EUR	96,73	290.194,80		0,06%	0,06%
BANCO BILBAO VIZ 1.75% 22-26/11/2025	100.000	EUR	97,12	97.117,40		0,02%	0,02%
BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	400.000	EUR	90,70	362.797,20		0,08%	0,07%
BANCO BPM SPA 0.75% 22-15/03/2027	400.000	EUR	93,85	375.417,16		0,08%	0,08%
BANCO COM PORTUG 21-12/02/2027 FRN	400.000	EUR	83,31	333.249,68		0,07%	0,07%
BANCO SABADELL 20-11/03/2027 FRN	100.000	EUR	91,43	91.426,47		0,02%	0,02%
BANCO SABADELL 21-16/06/2028 FRN	200.000	EUR	81,75	163.505,80		0,03%	0,03%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	300.000	EUR	94,78	284.336,01		0,06%	0,06%
BANCO SANTANDER 0.3% 19-04/10/2026	1.900.000	EUR	90,22	1.714.191,59		0,36%	0,35%
BANCO SANTANDER 1.125% 20-23/06/2027	300.000	EUR	90,13	270.394,47		0,06%	0,06%
BANCO SANTANDER 1.625% 20-22/10/2030	100.000	EUR	78,51	78.514,47		0,02%	0,02%
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN	100.000	EUR	83,87	83.865,68		0,02%	0,02%
BANK NOVA SCOTIA 0.25% 21-01/11/2028	100.000	EUR	82,57	82.568,41		0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 1.375% 15-26/03/2025	200.000	EUR	97,24	194.483,82		0,04%	0,04%
BANK OF AMER CRP 18-25/04/2028 FRN	108.000	EUR	93,19	100.640,21		0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 21-22/03/2031 FRN	217.000	EUR	81,00	175.762,58		0,04%	0,04%
BANK OF AMER CRP 22-27/04/2033 FRN	100.000	EUR	92,52	92.524,29		0,02%	0,02%
BANK OF AMER CRP 22-27/10/2026 FRN	100.000	EUR	96,72	96.717,85		0,02%	0,02%
BANK OF IRELAND 21-10/05/2027 FRN	720.000	EUR	87,45	629.627,98		0,13%	0,13%
BANK OF IRELAND 22-05/06/2026 FRN	100.000	EUR	95,03	95.026,37		0,02%	0,02%
BANK OF MONTREAL 2.75% 22-15/06/2027	100.000	EUR	98,46	98.458,77		0,02%	0,02%
BANKINTER SA 0.625% 20-06/10/2027	700.000	EUR	85,17	596.159,13		0,12%	0,12%
BANQ FED CRD MUT 0.1% 20-08/10/2027	1.000.000	EUR	87,38	873.778,40		0,18%	0,18%
BANQ FED CRD MUT 0.625% 22-19/11/2027	100.000	EUR	86,54	86.542,67		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 1.125% 21-19/11/2031	100.000	EUR	72,93	72.926,46		0,02%	0,01%
BANQ FED CRD MUT 2.625% 22-06/11/2029	100.000	EUR	93,53	93.525,18		0,02%	0,02%
BANQ FED CRD MUT 22-16/06/2032 FRN	100.000	EUR	96,68	96.679,34		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 17-07/02/2028 FRN	100.000	EUR	98,76	98.758,75		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 21-09/08/2029 FRN	100.000	EUR	81,43	81.430,96		0,02%	0,02%
BARCLAYS PLC 22-28/01/2028 FRN	174.000	EUR	87,46	152.185,60		0,03%	0,03%
BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	100.000	EUR	97,35	97.351,49		0,02%	0,02%
BAYERISCHE LND BK 21-23/09/2031 FRN	100.000	EUR	85,38	85.375,55		0,02%	0,02%
BELFIUS BANK SA 0.375% 21-08/06/2027	100.000	EUR	87,35	87.354,73		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 0.375% 22-25/01/2027	100.000	EUR	91,35	91.345,28		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 0.5% 16-26/09/2023	100.000	EUR	98,35	98.347,58		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 0.5% 19-05/11/2029	100.000	EUR	84,25	84.253,81		0,02%	0,02%
BERLIN HYP AG 1.125% 17-25/10/2027	200.000	EUR	90,15	180.300,44		0,04%	0,04%
BNG BANK NV 0% 21-20/01/2031	2.550.000	EUR	84,21	2.147.434,82		0,45%	0,44%
BNP PARIBAS 1% 18-17/04/2024	168.000	EUR	98,08	164.772,50		0,03%	0,03%
BNP PARIBAS 1.125% 19-28/08/2024	200.000	EUR	97,32	194.630,40		0,04%	0,04%
BNP PARIBAS 1.625% 19-02/07/2031	200.000	EUR	77,95	155.905,56		0,03%	0,03%
BNP PARIBAS 19-04/06/2026 FRN	600.000	EUR	93,05	558.320,82		0,12%	0,11%
BNP PARIBAS 2.75% 15-27/01/2026	100.000	EUR	96,51	96.506,15		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 20-14/10/2027 FRN	1.200.000	EUR	88,35	1.060.141,32		0,22%	0,22%
BNP PARIBAS 21-13/04/2027 FRN	200.000	EUR	89,20	178.395,56		0,04%	0,04%
BNP PARIBAS 22-11/07/2030 FRN	200.000	EUR	82,51	165.011,76		0,03%	0,03%
BNP PARIBAS 22-25/07/2028 FRN	100.000	EUR	96,15	96.148,64		0,02%	0,02%
BNP PARIBAS 22-31/03/2032 FRN	100.000	EUR	90,86	90.856,90		0,02%	0,02%
BPCE 0.125% 19-04/12/2024	1.200.000	EUR	95,93	1.151.173,08		0,24%	0,24%
BPCE 1.75% 22-26/04/2027	100.000	EUR	95,19	95.189,37		0,02%	0,02%
BPCE 22-02/02/2034 FRN	100.000	EUR	81,84	81.836,08		0,02%	0,02%
BPCE 22-14/01/2028 FRN	200.000	EUR	87,56	175.111,22		0,04%	0,04%
BPCE SFH 0.01% 20-27/05/2030	700.000	EUR	84,55	591.870,51		0,12%	0,12%
BPCE SFH 1.75% 22-27/05/2032	400.000	EUR	95,22	380.892,12		0,08%	0,08%
CAIXA GERAL DEPO 1.25% 19-25/11/2024	100.000	EUR	95,90	95.900,45		0,02%	0,02%
CAIXA GERAL DEPO 21-21/09/2027 FRN	100.000	EUR	87,20	87.195,65		0,02%	0,02%
CAIXA GERAL DEPO 22-15/06/2026 FRN	100.000	EUR	98,96	98.959,45		0,02%	0,02%
CAIXABANK 0.625% 19-01/10/2024	300.000	EUR	94,96	284.891,82		0,06%	0,06%
CAIXABANK 20-10/07/2026 FRN	200.000	EUR	93,70	187.395,96		0,04%	0,04%
CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	1.200.000	EUR	90,18	1.082.131,32		0,23%	0,22%
CAIXABANK 21-09/02/2029 FRN	200.000	EUR	82,53	165.056,68		0,03%	0,03%
CAIXABANK 21-26/05/2028 FRN	100.000	EUR	86,12	86.121,77		0,02%	0,02%
CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	100.000	EUR	95,24	95.243,31		0,02%	0,02%
CAJA RURAL NAV 0.75% 22-16/02/2029	300.000	EUR	91,27	273.813,93		0,06%	0,06%
CASSA DEPOSITI E 1% 20-11/02/2030	300.000	EUR	85,91	257.719,62		0,05%	0,05%
COMMERZBANK AG 1.25% 18-23/10/2023	200.000	EUR	98,68	197.356,88		0,04%	0,04%
COMMERZBANK AG 20-24/03/2026 FRN	100.000	EUR	93,30	93.304,80		0,02%	0,02%
COMMERZBANK AG 21-29/12/2031 FRN	200.000	EUR	81,92	163.839,60		0,03%	0,03%
COMMERZBANK AG 22-14/09/2027 FRN	100.000	EUR	97,65	97.651,61		0,02%	0,02%
CRD MUTUEL ARKEA 0.875% 21-11/03/2033	100.000	EUR	74,76	74.761,38		0,02%	0,02%
CRD MUTUEL ARKEA 20-11/06/2029 FRN	100.000	EUR	88,05	88.046,98		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 0.125% 20-09/12/2027	1.700.000	EUR	84,07	1.429.255,96		0,30%	0,29%
CRED AGRICOLE SA 0.375% 19-21/10/2025	700.000	EUR	92,85	649.943,98		0,14%	0,13%
CRED AGRICOLE SA 1% 22-18/09/2025	200.000	EUR	96,04	192.083,46		0,04%	0,04%
CRED AGRICOLE SA 1.125% 22-12/07/2032	200.000	EUR	77,75	155.494,28		0,03%	0,03%
CRED AGRICOLE SA 1.125% 22-24/02/2029	200.000	EUR	88,44	176.876,30		0,04%	0,04%
CRED AGRICOLE SA 2% 19-25/03/2029	100.000	EUR	85,91	85.908,74		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 2.5% 22-22/04/2034	100.000	EUR	87,00	86.998,83		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	100.000	EUR	93,26	93.262,60		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 20-31/12/2060 FRN	200.000	EUR	84,72	169.440,36		0,04%	0,03%
CRED AGRICOLE SA 21-21/09/2029 FRN	100.000	EUR	82,88	82.880,80		0,02%	0,02%
CRED AGRICOLE SA 22-12/01/2028 FRN	300.000	EUR	88,62	265.867,05		0,06%	0,05%
CRED AGRICOLE SA 22-22/04/2027 FRN	100.000	EUR	95,48	95.481,22		0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREDIT AGRICOLE 0.75% 18-05/12/2023	1.300.000	EUR	99,02	1.287.219,18		0,27%	0,26%
CREDITO EMILIANO 22-19/01/2028 FRN	276.000	EUR	86,68	239.227,11		0,05%	0,05%
DANSKE BANK A/S 22-17/02/2027 FRN	100.000	EUR	93,11	93.111,10		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 1.75% 18-17/01/2028	100.000	EUR	87,21	87.211,37		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BANK AG 22-23/02/2028 FRN	300.000	EUR	90,06	270.189,54		0,06%	0,06%
DEUTSCHE BANK AG 22-24/06/2032 FRN	100.000	EUR	91,42	91.422,59		0,02%	0,02%
DEUTSCHE BOERSE 22-23/06/2048 FRN	100.000	EUR	84,03	84.026,27		0,02%	0,02%
DEUTSCHE KREDIT 0.01% 21-23/02/2026	118.000	EUR	92,21	108.806,66		0,02%	0,02%
DEUTSCHE KREDIT 1.625% 22-05/05/2032	313.000	EUR	95,00	297.357,01		0,06%	0,06%
DEXIA CRED LOCAL 0% 21-21/01/2028	1.700.000	EUR	90,27	1.534.514,69		0,32%	0,31%
DNB BANK ASA 22-18/01/2028 FRN	200.000	EUR	90,08	180.161,14		0,04%	0,04%
DNB BANK ASA 22-31/05/2026 FRN	100.000	EUR	97,72	97.716,33		0,02%	0,02%
ERSTE GROUP 0.125% 21-17/05/2028	100.000	EUR	83,93	83.928,31		0,02%	0,02%
GOLDMAN SACHS GP 1.25% 22-07/02/2029	185.000	EUR	86,16	159.389,28		0,03%	0,03%
GOLDMAN SACHS GP 3.375% 20-27/03/2025	75.000	EUR	101,45	76.090,89		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 1.375% 17-11/01/2028	100.000	EUR	90,39	90.386,63		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 19-13/11/2030 FRN	100.000	EUR	88,94	88.939,85		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 2.5% 18-15/11/2030	700.000	EUR	92,82	649.717,95		0,14%	0,13%
ING GROEP NV 20-18/02/2029 FRN	100.000	EUR	82,89	82.893,81		0,02%	0,02%
ING GROEP NV 21-09/06/2032 FRN	300.000	EUR	83,94	251.816,82		0,05%	0,05%
ING GROEP NV 21-29/09/2028 FRN	300.000	EUR	84,78	254.327,94		0,05%	0,05%
ING GROEP NV 21-29/11/2025 FRN	200.000	EUR	93,51	187.015,38		0,04%	0,04%
ING GROEP NV 22-23/05/2026 FRN	400.000	EUR	97,34	389.347,96		0,08%	0,08%
INTESA SANPAOLO 0.75% 19-04/12/2024	300.000	EUR	95,89	287.665,47		0,06%	0,06%
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028	208.000	EUR	84,85	176.478,72		0,04%	0,04%
INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	300.000	EUR	79,60	238.810,02		0,05%	0,05%
ISLANDSBANKI 0.75% 22-25/03/2025	200.000	EUR	93,58	187.157,76		0,04%	0,04%
KBC GROUP NV 20-16/06/2027 FRN	200.000	EUR	90,38	180.750,00		0,04%	0,04%
KFW 0% 20-15/09/2028	1.050.000	EUR	90,47	949.923,56		0,20%	0,19%
KFW 0% 21-09/11/2028	1.200.000	EUR	90,13	1.081.551,00		0,23%	0,22%
KFW 0% 22-30/04/2027	1.495.000	EUR	93,07	1.391.450,32		0,29%	0,28%
KFW 0.01% 19-05/05/2027	2.280.000	EUR	93,00	2.120.464,75		0,44%	0,43%
KFW 1.375% 22-07/06/2032	249.000	EUR	94,47	235.219,10		0,05%	0,05%
KUTXABANK 21-14/10/2027 FRN	700.000	EUR	87,94	615.595,68		0,13%	0,13%
LA BANQUE POST H 1.625% 22-12/05/2030	300.000	EUR	96,75	290.245,77		0,06%	0,06%
LA BANQUE POSTAL 0.75% 21-23/06/2031	1.200.000	EUR	76,70	920.409,60		0,19%	0,19%
LA BANQUE POSTAL 1.375% 19-24/04/2029	1.000.000	EUR	87,09	870.911,70		0,18%	0,18%
LB BADEN-WUERT 0.25% 21-21/07/2028	100.000	EUR	82,63	82.630,03		0,02%	0,02%
LB BADEN-WUERT 0.375% 19-24/05/2024	1.300.000	EUR	96,30	1.251.867,37		0,26%	0,26%
LB BADEN-WUERT 0.375% 19-29/07/2026	100.000	EUR	90,40	90.398,15		0,02%	0,02%
LB BADEN-WUERT 0.375% 19-30/09/2027	200.000	EUR	86,32	172.647,90		0,04%	0,04%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-07/09/2026	1.561.000	EUR	87,56	1.366.791,46		0,28%	0,28%
LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	100.000	EUR	89,47	89.466,56		0,02%	0,02%
MBANK 21-21/09/2027 FRN	100.000	EUR	80,55	80.550,00		0,02%	0,02%
MEDIOBANCA SPA 22-17/07/2029 FRN	200.000	EUR	83,75	167.503,04		0,03%	0,03%
MITSUB UFJ FIN 0.978% 20-09/06/2024	540.000	EUR	98,15	530.022,74		0,11%	0,11%
MITSUB UFJ FIN 0.98% 18-09/10/2023	176.000	EUR	99,19	174.568,01		0,04%	0,04%
MITSUB UFJ FIN 3.556% 22-15/06/2032	200.000	EUR	99,85	199.694,10		0,04%	0,04%
MIZUHO FINANCIAL 0.956% 17-16/10/2024	125.000	EUR	96,91	121.139,19		0,03%	0,02%
MORGAN STANLEY 21-29/10/2027 FRN	555.000	EUR	88,77	492.660,96		0,10%	0,10%
MORGAN STANLEY 22-07/05/2032 FRN	100.000	EUR	94,71	94.705,65		0,02%	0,02%
MORGAN STANLEY 22-08/05/2026 FRN	100.000	EUR	97,98	97.977,16		0,02%	0,02%
NATIONWIDE BLDG 2% 22-28/04/2027	100.000	EUR	96,22	96.215,97		0,02%	0,02%
NATL AUSTRALIABK 2.125% 22-24/05/2028	100.000	EUR	96,51	96.513,36		0,02%	0,02%
NATWEST MARKETS 1.375% 22-02/03/2027	300.000	EUR	92,46	277.380,18		0,06%	0,06%
NED WATERSCHAPBK 1.25% 17-07/06/2032	131.000	EUR	92,08	120.629,07		0,03%	0,02%
NIBC BANK NV 0.25% 21-09/09/2026	1.400.000	EUR	85,93	1.203.052,76		0,25%	0,25%
NIBC BANK NV 0.875% 22-24/06/2027	100.000	EUR	84,50	84.500,33		0,02%	0,02%
NN BANK NV 0.5% 21-21/09/2028	900.000	EUR	83,45	751.033,71		0,16%	0,15%
NN BANK NV 1.875% 22-17/05/2032	200.000	EUR	96,73	193.468,88		0,04%	0,04%
NORDEA BANK 0.375% 19-28/05/2026	200.000	EUR	92,70	185.397,12		0,04%	0,04%
NORDEA BANK ABP 0.5% 21-19/03/2031	151.000	EUR	78,54	118.590,78		0,02%	0,02%
NORDEA BANK ABP 1.125% 22-16/02/2027	578.000	EUR	92,06	532.134,08		0,11%	0,11%
NRW BANK 0.1% 20-09/07/2035	822.000	EUR	74,73	614.258,90		0,13%	0,13%
OP CORPORATE BK 0.375% 19-26/02/2024	100.000	EUR	97,84	97.842,74		0,02%	0,02%
OP CORPORATE BK 0.625% 22-27/07/2027	100.000	EUR	87,36	87.356,50		0,02%	0,02%
RAIFFEISEN BK IN 20-18/06/2032 FRN	300.000	EUR	79,07	237.199,44		0,05%	0,05%
ROYAL BK CANADA 0.25% 19-02/05/2024	431.000	EUR	96,94	417.803,90		0,09%	0,09%
ROYAL BK CANADA 2.125% 22-26/04/2029	100.000	EUR	93,33	93.329,40		0,02%	0,02%
ROYAL BK SCOTLND 19-15/11/2025 FRN	470.000	EUR	95,06	446.792,86		0,09%	0,09%
SANTANDER ISSUAN 3.125% 17-19/01/2027	100.000	EUR	95,85	95.846,04		0,02%	0,02%
SANTANDER ISSUAN 3.25% 16-04/04/2026	100.000	EUR	97,78	97.779,14		0,02%	0,02%
SBAB BANK AB 0.125% 21-27/08/2026	710.000	EUR	90,34	641.417,69		0,13%	0,13%
SBAB BANK AB 1.875% 22-10/12/2025	611.000	EUR	98,30	600.642,88		0,13%	0,12%
SKANDINAV ENSKIL 0.75% 22-09/08/2027	680.000	EUR	88,68	603.040,32		0,13%	0,12%
SOCIETE GENERALE 2.625% 15-27/02/2025	100.000	EUR	97,40	97.397,46		0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
SOCIETE GENERALE 2.625% 22-30/05/2029	100.000	EUR	96,26	96.256,45		0,02%	0,02%
SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	200.000	EUR	87,40	174.808,00		0,04%	0,04%
SOCIETE GENERALE 21-02/12/2027 FRN	800.000	EUR	88,14	705.107,28		0,15%	0,14%
SOCIETE GENERALE 22-30/05/2025 FRN	100.000	EUR	98,70	98.700,43		0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 OEST 0.125% 21-03/03/2028	100.000	EUR	85,59	85.588,06		0,02%	0,02%
SPAREBANK 1 OEST 1.75% 22-27/04/2027	530.000	EUR	95,98	508.709,90		0,11%	0,10%
SPAREBANK 1 SMN 0.125% 19-11/09/2026	337.000	EUR	91,15	307.167,88		0,06%	0,06%
SPAREBANK 1 SR 21-15/07/2027 FRN	100.000	EUR	90,34	90.338,04		0,02%	0,02%
STANDARD CHART 21-23/09/2031 FRN	100.000	EUR	85,88	85.875,84		0,02%	0,02%
SUMITOMO MITSUI 0.465% 19-30/05/2024	316.000	EUR	96,87	306.108,76		0,06%	0,06%
SUMITOMO MITSUI 0.934% 17-11/10/2024	500.000	EUR	96,85	484.264,35		0,10%	0,10%
SVENSKA HANDELSBANKEN 0.01% 20-02/12/2027	870.000	EUR	85,35	742.505,68		0,15%	0,15%
SVENSKA HANDELSBANKEN 22-01/06/2033 FRN	100.000	EUR	95,51	95.509,25		0,02%	0,02%
TORONTO DOM BANK 0.5% 22-18/01/2027	100.000	EUR	89,58	89.579,45		0,02%	0,02%
TORONTO DOM BANK 1.952% 22-08/04/2030	100.000	EUR	90,67	90.673,74		0,02%	0,02%
UBS GROUP 22-15/06/2027 FRN	200.000	EUR	98,05	196.101,00		0,04%	0,04%
UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	200.000	EUR	97,61	195.215,84		0,04%	0,04%
UNICREDIT 0.01% 20-24/06/2030	578.000	EUR	84,98	491.170,24		0,10%	0,10%
UNICREDIT BK AUS 1.5% 22-24/05/2028	300.000	EUR	97,58	292.729,32		0,06%	0,06%
UNICREDIT SPA 0.5% 19-09/04/2025	100.000	EUR	92,84	92.837,94		0,02%	0,02%
UNICREDIT SPA 20-16/06/2026 FRN	1.300.000	EUR	93,26	1.212.324,36		0,25%	0,25%
UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	893.000	EUR	81,90	731.349,68		0,15%	0,15%
UNICREDIT SPA 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	75,80	151.603,00		0,03%	0,03%
UNICREDIT SPA 22-18/01/2028 FRN	200.000	EUR	87,22	174.445,30		0,04%	0,04%
UNIONE DI BANCHE 1.5% 19-10/04/2024	1.450.000	EUR	99,06	1.436.406,83		0,30%	0,29%
VISA INC 1.5% 22-15/06/2026	100.000	EUR	97,84	97.841,98		0,02%	0,02%
VISA INC 2.375% 22-15/06/2034	100.000	EUR	94,03	94.026,82		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.01% 19-16/09/2024	100.000	EUR	95,90	95.900,17		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 0.25% 21-22/06/2026	100.000	EUR	88,34	88.335,12		0,02%	0,02%
VOLKSBANK NV 20-22/10/2030 FRN	900.000	EUR	91,52	823.675,68		0,17%	0,17%
VOLKSBANK NV 22-04/05/2027 FRN	800.000	EUR	95,62	764.959,68		0,16%	0,16%
WESTPAC BANKING 21-13/05/2031 FRN	419.000	EUR	87,46	366.438,92		0,08%	0,07%
Emis par un établissement de crédit				69.342.922,70		14,56%	14,27%
ACTION LOGEMENT 1.375% 22-13/04/2032	200.000	EUR	92,06	184.112,00		0,04%	0,04%
AGENCE FRANCE 0% 20-20/09/2027	700.000	EUR	91,46	640.208,59		0,13%	0,13%
AUTONOMOUS COMMU 0.16% 21-30/07/2028	770.000	EUR	89,59	689.818,36		0,14%	0,14%
AUTONOMOUS COMMU 1.723% 22-30/04/2032	450.000	EUR	92,59	416.665,85		0,09%	0,09%
BASQUE GOVT 0.45% 21-30/04/2032	1.400.000	EUR	82,81	1.159.360,02		0,24%	0,24%
BASQUE GOVT 1.125% 19-30/04/2029	348.000	EUR	94,21	327.845,48		0,07%	0,07%
BASQUE GOVT 1.875% 22-30/07/2033	422.000	EUR	93,29	393.693,51		0,08%	0,08%
BELGIAN 0% 21-22/10/2031	772.372	EUR	83,90	648.008,56		0,13%	0,13%
BELGIAN 0.35% 22-22/06/2032	2.947.722	EUR	85,08	2.507.936,99		0,52%	0,51%
BELGIAN 0338 0.5% 17-22/10/2024	2.330.000	EUR	99,22	2.311.709,50		0,48%	0,47%
BELGIAN 1.25% 18-22/04/2033	1.710.000	EUR	92,81	1.587.102,30		0,33%	0,32%
BPIFRANCE 0% 21-25/05/2028	1.100.000	EUR	90,52	995.690,85		0,21%	0,20%
CAISSE AMORT DET 0% 20-25/11/2030	1.500.000	EUR	84,96	1.274.368,35		0,27%	0,26%
CAISSE AMORT DET 0.45% 22-19/01/2032	600.000	EUR	85,96	515.732,46		0,11%	0,11%
CAISSE AMORT DET 1.5% 22-25/05/2032	500.000	EUR	94,64	473.184,10		0,10%	0,10%
CAISSE DES DEPOT 0.01% 21-01/06/2026	1.200.000	EUR	94,74	1.136.902,20		0,24%	0,23%
CAISSE FR DE FIN 0.5% 19-19/02/2027	200.000	EUR	94,37	188.744,44		0,04%	0,04%
CHILE 0.555% 21-21/01/2029	450.000	EUR	82,36	370.631,25		0,08%	0,08%
CHILE 0.83% 19-02/07/2031	707.000	EUR	77,92	550.929,75		0,11%	0,11%
COMM FRANC BELG 0.625% 21-11/06/2035	500.000	EUR	79,64	398.205,00		0,08%	0,08%
COMM FRANC BELG 1.625% 22-03/05/2032	400.000	EUR	94,22	376.878,52		0,08%	0,08%
COMUNIDAD MADRID 0.42% 21-30/04/2031	240.000	EUR	84,33	202.385,76		0,04%	0,04%
COMUNIDAD MADRID 0.827% 20-30/07/2027	560.000	EUR	95,20	533.135,96		0,11%	0,11%
DEUTSCHLAND I/L 0.1% 15-15/04/2026	2.561.370	EUR	106,87	2.737.346,79		0,56%	0,55%
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	1.811.000	EUR	90,82	1.644.804,53		0,34%	0,34%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2031	3.120.000	EUR	88,85	2.772.120,00		0,57%	0,56%
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050	2.400.000	EUR	64,20	1.540.691,76		0,32%	0,32%
DEUTSCHLAND REP 0% 22-15/02/2032	5.111.000	EUR	87,99	4.497.117,79		0,93%	0,91%
DEUTSCHLAND REP 0.5% 16-15/02/2026	9.835.000	EUR	98,70	9.707.440,05		2,01%	1,98%
DEUTSCHLAND REP 1% 14-15/08/2024	2.660.000	EUR	100,67	2.677.795,40		0,55%	0,54%
DUCHY OF LUX 0% 20-14/09/2032	61.000	EUR	81,23	49.552,68		0,01%	0,01%
EFSS 0% 20-13/10/2027	2.823.000	EUR	91,70	2.588.706,53		0,53%	0,53%
EFSS 0% 20-15/10/2025	11.172.000	EUR	95,80	10.702.483,29		2,22%	2,18%
ESTONIA REP OF 0.125% 20-10/06/2030	423.000	EUR	81,96	346.674,94		0,07%	0,07%
EUROPEAN UNION 0% 20-04/10/2030	2.360.000	EUR	85,62	2.020.746,93		0,42%	0,41%
EUROPEAN UNION 0% 21-06/07/2026	2.890.181	EUR	94,56	2.732.819,89		0,56%	0,55%
EUROPEAN UNION 0.1% 20-04/10/2040	1.960.000	EUR	66,35	1.300.472,15		0,27%	0,27%
EUROPEAN UNION 1.25% 22-04/02/2043	364.705	EUR	81,30	296.503,41		0,06%	0,06%
FINNISH GOVT 0.5% 17-15/09/2027	479.000	EUR	95,96	459.636,43		0,10%	0,09%
FINNISH GOVT 0.75% 15-15/04/2031	209.000	EUR	92,08	192.455,56		0,04%	0,04%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
FLEMISH COMMUNIT 0.375% 20-15/04/2030	1.200.000	EUR	89,04	1.068.529,44		0,22%	0,22%
FRANCE O.A.T. 0% 21-25/02/2027	881.000	EUR	94,12	829.214,82		0,17%	0,17%
FRANCE O.A.T. 0% 22-25/02/2025	3.530.000	EUR	97,27	3.433.631,00		0,70%	0,69%
FRANCE O.A.T. 0% 22-25/05/2032	2.554.000	EUR	82,83	2.115.572,44		0,44%	0,43%
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/06/2044	2.750.000	EUR	67,98	1.869.477,50		0,39%	0,38%
FRANCE O.A.T. 0.75% 18-25/11/2028	1.673.000	EUR	95,43	1.596.510,44		0,33%	0,33%
FRANCE O.A.T. 1.5% 15-25/05/2031	4.351.000	EUR	97,72	4.251.710,18		0,88%	0,86%
FRANCE O.A.T. 1.75% 14-25/11/2024	2.810.000	EUR	102,00	2.866.200,00		0,59%	0,58%
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	4.300.000	EUR	93,37	4.014.738,00		0,83%	0,81%
ILE DE FRANCE 0% 21-20/04/2028	2.100.000	EUR	90,56	1.901.675,58		0,40%	0,39%
INSTIT CRDT OFCL 0% 20-30/04/2026	1.040.000	EUR	94,13	978.957,41		0,20%	0,20%
INSTIT CRDT OFCL 0% 21-30/04/2027	940.000	EUR	92,08	865.594,21		0,18%	0,18%
IRISH GOVT 0% 21-18/10/2031	3.347.548	EUR	83,70	2.801.863,89		0,57%	0,56%
IRISH GOVT 0.2% 20-18/10/2030	557.000	EUR	87,54	487.599,19		0,10%	0,10%
IRISH GOVT 1.35% 18-18/03/2031	2.205.811	EUR	96,30	2.124.105,83		0,44%	0,43%
ITALY BTPS 0% 21-01/08/2026	20.177.000	EUR	91,33	18.427.704,53		3,83%	3,76%
ITALY BTPS 0% 21-30/01/2024	11.620.000	EUR	97,91	11.377.304,68		2,36%	2,32%
ITALY BTPS 0.95% 20-15/09/2027	3.770.000	EUR	92,53	3.488.456,40		0,72%	0,70%
ITALY BTPS 0.95% 21-01/06/2032	3.157.000	EUR	80,50	2.541.385,00		0,52%	0,52%
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045	4.880.000	EUR	68,83	3.359.026,00		0,69%	0,68%
ITALY BTPS 1.85% 17-15/05/2024	7.370.000	EUR	100,82	7.430.581,40		1,54%	1,51%
JUNTA ANDALUCIA 0.5% 21-30/04/2031	1.399.000	EUR	84,40	1.180.727,60		0,25%	0,24%
JUNTA ANDALUCIA 2.4% 22-30/04/2032	1.569.000	EUR	97,74	1.533.493,37		0,32%	0,31%
KHFC 0.01% 20-07/07/2025	950.000	EUR	94,80	900.600,00		0,19%	0,18%
KHFC 0.723% 22-22/03/2025	649.000	EUR	97,34	631.730,11		0,13%	0,13%
KUNTARAHOITUS 0.05% 20-10/09/2035	980.000	EUR	74,63	731.396,83		0,15%	0,15%
LAND HESSEN 0% 21-11/08/2025	2.260.000	EUR	95,89	2.167.215,93		0,45%	0,44%
NETHERLANDS GOVT 0% 20-15/07/2030	490.000	EUR	88,36	432.964,00		0,09%	0,09%
NETHERLANDS GOVT 0% 21-15/07/2031	349.000	EUR	86,52	301.972,25		0,06%	0,06%
NETHERLANDS GOVT 0.5% 19-15/01/2040	2.400.000	EUR	78,27	1.878.528,00		0,39%	0,38%
NIEDERSACHSEN 0.125% 19-07/03/2025	1.800.000	EUR	96,96	1.745.261,46		0,36%	0,36%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-02/04/2024	6.797.000	EUR	98,17	6.672.626,45		1,38%	1,36%
NORDRHEIN-WEST 0% 20-12/10/2035	1.490.000	EUR	73,61	1.096.838,77		0,23%	0,22%
PORTUGUESE OTS 0.3% 21-17/10/2031	29.000	EUR	83,60	24.242,84		0,01%	0,00%
PORTUGUESE OTS 1.65% 22-16/07/2032	2.124.000	EUR	93,29	1.981.522,08		0,41%	0,41%
REGION WALLONNE 0.25% 19-03/05/2026	1.200.000	EUR	95,45	1.145.385,48		0,24%	0,23%
REGION WALLONNE 1.05% 20-22/06/2040	300.000	EUR	75,57	226.695,96		0,05%	0,05%
REP OF AUSTRIA 0.5% 17-20/04/2027	1.486.000	EUR	96,33	1.431.485,05		0,30%	0,29%
REP OF AUSTRIA 1.2% 15-20/10/2025	459.000	EUR	100,51	461.325,06		0,10%	0,09%
REP OF AUSTRIA 1.85% 22-23/05/2049	720.000	EUR	92,01	662.476,10		0,14%	0,14%
REP OF LATVIA 0% 21-24/01/2029	469.000	EUR	83,46	391.441,47		0,08%	0,08%
REP OF LATVIA 0.25% 21-23/01/2030	447.000	EUR	82,92	370.674,75		0,08%	0,08%
REP OF SLOVENIA 0.125% 21-01/07/2031	1.430.000	EUR	82,70	1.182.589,41		0,25%	0,24%
SOCIETE PARIS 0% 20-25/11/2030	1.800.000	EUR	84,94	1.528.858,44		0,32%	0,31%
SOCIETE PARIS 0.3% 21-02/09/2036	900.000	EUR	74,38	669.425,94		0,14%	0,14%
SOCIETE PARIS 1.625% 22-08/04/2042	500.000	EUR	83,86	419.311,95		0,09%	0,09%
SPANISH GOVT 0% 21-31/01/2028	1.591.000	EUR	90,20	1.435.129,73		0,30%	0,29%
SPANISH GOVT 0.7% 22-30/04/2032	2.764.000	EUR	84,82	2.344.507,72		0,49%	0,48%
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	3.700.000	EUR	71,25	2.636.324,00		0,54%	0,54%
SPANISH GOVT 1.5% 17-30/04/2027	960.000	EUR	99,04	950.755,20		0,20%	0,19%
UNEDIC 0% 20-19/11/2030	1.100.000	EUR	85,11	936.181,18		0,19%	0,19%
UNEDIC 0.01% 21-25/11/2031	1.500.000	EUR	82,80	1.241.998,35		0,26%	0,25%
UNEDIC 0.1% 21-25/05/2034	1.000.000	EUR	76,95	769.515,80		0,16%	0,16%
UNEDIC 0.25% 20-25/11/2029	2.600.000	EUR	88,87	2.310.624,16		0,48%	0,47%
XUNTA DE GALICIA 0.268% 21-30/07/2028	4.199.000	EUR	89,84	3.772.523,95		0,78%	0,76%
Emis par un état ou une institution nationale				188.146.805,26		38,99%	38,29%
ABB FINANCE BV 0.625% 22-31/03/2024	100.000	EUR	98,51	98.511,76		0,02%	0,02%
ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	79,98	79.979,80		0,02%	0,02%
ACEA SPA 0% 21-28/09/2025	104.000	EUR	92,25	95.941,89		0,02%	0,02%
ACEA SPA 0.25% 21-28/07/2030	1.490.000	EUR	75,48	1.124.704,75		0,23%	0,23%
ACS SERVICIOS CO 1.875% 18-20/04/2026	1.400.000	EUR	93,99	1.315.791,12		0,27%	0,27%
ADIF ALTA VELOC 0.55% 20-30/04/2030	800.000	EUR	87,92	703.329,92		0,15%	0,14%
ADIF ALTA VELOC 0.55% 21-31/10/2031	800.000	EUR	83,60	668.798,88		0,14%	0,14%
AIR LIQUIDE SA 0.375% 21-27/05/2031	100.000	EUR	81,40	81.397,05		0,02%	0,02%
ALLIANDER 0.375% 20-10/06/2030	264.000	EUR	83,56	220.585,38		0,05%	0,05%
ALLIANDER 0.875% 19-24/06/2032	680.000	EUR	83,63	568.687,06		0,12%	0,12%
ALLIANZ SE 22-05/07/2052 FRN	100.000	EUR	95,70	95.700,77		0,02%	0,02%
AMER MED SYST EU 0.75% 22-08/03/2025	149.000	EUR	95,86	142.837,55		0,03%	0,03%
AMER MED SYST EU 1.375% 22-08/03/2028	112.000	EUR	91,41	102.377,23		0,02%	0,02%
ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	85,45	85.447,71		0,02%	0,02%
AROUNDTOWN SA 0% 20-16/07/2026	100.000	EUR	81,18	81.178,90		0,02%	0,02%
AROUNDTOWN SA 0.375% 21-15/04/2027	200.000	EUR	77,90	155.800,30		0,03%	0,03%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
ASML HOLDING NV 2.25% 22-17/05/2032	181.000	EUR	95,33	172.549,76		0,04%	0,04%
ASR NEDERLAND NV 19-02/05/2049 FRN	100.000	EUR	87,71	87.713,00		0,02%	0,02%
ASSICURAZIONI 1.713% 21-30/06/2032	194.000	EUR	70,33	136.449,49		0,03%	0,03%
ASSICURAZIONI 2.124% 19-01/10/2030	312.000	EUR	78,89	246.122,76		0,05%	0,05%
ASSICURAZIONI 2.429% 20-14/07/2031	765.000	EUR	78,35	599.352,56		0,12%	0,12%
ASSICURAZIONI 5.8% 22-06/07/2032	650.000	EUR	99,58	647.260,45		0,13%	0,13%
AT&T INC 1.6% 20-19/05/2028	100.000	EUR	93,74	93.736,00		0,02%	0,02%
AT&T INC 18-05/09/2023 FRN	100.000	EUR	99,79	99.790,11		0,02%	0,02%
AT&T INC 20-31/12/2060 FRN	300.000	EUR	87,21	261.639,00		0,05%	0,05%
AUTOSTRADA TORIN 1% 21-25/11/2026	100.000	EUR	87,70	87.704,94		0,02%	0,02%
AXA SA 21-07/10/2041 FRN	173.000	EUR	76,53	132.395,43		0,03%	0,03%
AXA SA 22-10/03/2043 FRN	100.000	EUR	95,30	95.300,00		0,02%	0,02%
BELDEN INC 3.375% 21-15/07/2031	100.000	EUR	73,82	73.823,46		0,02%	0,02%
BERTELSMANN SE 15-23/04/2075 FRN	100.000	EUR	84,20	84.199,50		0,02%	0,02%
BMW FINANCE NV 0.5% 22-22/02/2025	200.000	EUR	96,54	193.086,70		0,04%	0,04%
BORGWARNER INC 1% 21-19/05/2031	200.000	EUR	73,55	147.106,34		0,03%	0,03%
BOUYGUES 1.125% 20-24/07/2028	100.000	EUR	91,32	91.315,78		0,02%	0,02%
BOUYGUS SA 2.25% 22-29/06/2029	100.000	EUR	94,21	94.209,53		0,02%	0,02%
BOUYGUS SA 3.25% 22-30/06/2037	100.000	EUR	91,44	91.442,82		0,02%	0,02%
CARREFOUR SA 0.75% 16-26/04/2024	100.000	EUR	97,40	97.395,54		0,02%	0,02%
CASTELLUM HELSIN 0.875% 21-17/09/2029	100.000	EUR	67,65	67.648,91		0,01%	0,01%
CASTELLUM HELSIN 2% 22-24/03/2025	100.000	EUR	88,46	88.456,52		0,02%	0,02%
CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	100.000	EUR	84,41	84.406,46		0,02%	0,02%
CNH IND FIN 1.625% 19-03/07/2029	100.000	EUR	86,87	86.868,66		0,02%	0,02%
CNH IND FIN 1.75% 17-12/09/2025	141.000	EUR	96,33	135.819,15		0,03%	0,03%
CNH IND FIN 1.75% 19-25/03/2027	193.000	EUR	93,88	181.194,75		0,04%	0,04%
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN	800.000	EUR	82,31	658.490,64		0,14%	0,13%
CNP ASSURANCES 21-12/10/2053 FRN	100.000	EUR	73,78	73.781,25		0,02%	0,02%
COLOPLAST FINANC 2.75% 22-19/05/2030	100.000	EUR	96,94	96.941,47		0,02%	0,02%
COVIVIO 1.125% 19-17/09/2031	100.000	EUR	77,23	77.229,39		0,02%	0,02%
CPI PROPERTY GRO 1.625% 19-23/04/2027	195.000	EUR	79,68	155.366,25		0,03%	0,03%
CPI PROPERTY GRO 1.75% 22-14/01/2030	100.000	EUR	70,48	70.475,80		0,01%	0,01%
CREDIT LOGEMENT 21-15/02/2034 FRN	100.000	EUR	79,78	79.776,53		0,02%	0,02%
DAIMLER AG 0.75% 20-10/09/2030	460.000	EUR	83,56	384.372,09		0,08%	0,08%
DEUTSCHE WOHNEN 0.5% 21-07/04/2031	200.000	EUR	71,82	143.649,98		0,03%	0,03%
DIAGEO CAPITAL 1.5% 22-08/06/2029	100.000	EUR	92,41	92.413,63		0,02%	0,02%
DIGITAL INTREPID 0.625% 21-15/07/2031	100.000	EUR	70,39	70.388,40		0,01%	0,01%
DIGITAL INTREPID 1.375% 22-18/07/2032	164.000	EUR	71,31	116.942,30		0,02%	0,02%
E.ON SE 0.375% 20-29/09/2027	160.000	EUR	88,16	141.051,07		0,03%	0,03%
E.ON SE 0.6% 21-01/10/2032	143.000	EUR	76,57	109.496,30		0,02%	0,02%
E.ON SE 0.875% 20-20/08/2031	96.000	EUR	83,00	79.675,42		0,02%	0,02%
E.ON SE 0.875% 22-08/01/2025	162.000	EUR	97,23	157.509,60		0,03%	0,03%
E.ON SE 0.875% 22-18/10/2034	182.000	EUR	74,56	135.696,65		0,03%	0,03%
E.ON SE 1% 20-07/10/2025	69.000	EUR	96,18	66.363,14		0,01%	0,01%
E.ON SE 1.625% 22-29/03/2031	145.000	EUR	87,62	127.043,16		0,03%	0,03%
EASYJET FINCO 1.875% 21-03/03/2028	100.000	EUR	80,57	80.568,33		0,02%	0,02%
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026	243.000	EUR	91,32	221.898,71		0,05%	0,05%
EDP FINANCE BV 1.875% 18-13/10/2025	150.000	EUR	98,52	147.774,14		0,03%	0,03%
EDP FINANCE BV 1.875% 22-21/09/2029	100.000	EUR	91,09	91.092,65		0,02%	0,02%
EDP SA 1.625% 20-15/04/2027	500.000	EUR	94,50	472.504,15		0,10%	0,10%
EDP SA 19-30/04/2079 FRN	400.000	EUR	96,73	386.922,84		0,08%	0,08%
EDP SA 20-20/07/2080 FRN	100.000	EUR	85,74	85.741,79		0,02%	0,02%
EDP SA 21-02/08/2081 FRN	200.000	EUR	80,65	161.301,30		0,03%	0,03%
EDP SA 21-14/03/2082 FRN	400.000	EUR	76,78	307.112,00		0,06%	0,06%
ELEC DE FRANCE 1% 16-13/10/2026	700.000	EUR	94,48	661.358,46		0,14%	0,14%
ELI LILLY & CO 0.5% 21-14/09/2033	240.000	EUR	77,20	185.290,13		0,04%	0,04%
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	100.000	EUR	77,23	77.227,65		0,02%	0,02%
ELIS SA 1.75% 19-11/04/2024	100.000	EUR	96,00	96.003,21		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 0% 19-17/06/2024	200.000	EUR	96,37	192.733,58		0,04%	0,04%
ENEL FIN INTL NV 0% 21-17/06/2027	200.000	EUR	86,69	173.381,84		0,04%	0,04%
ENEL FIN INTL NV 0.25% 22-17/11/2025	200.000	EUR	92,59	185.186,14		0,04%	0,04%
ENEL FIN INTL NV 0.375% 21-28/05/2029	200.000	EUR	81,91	163.817,48		0,03%	0,03%
ENEL FIN INTL NV 0.875% 22-17/01/2031	149.000	EUR	79,50	118.460,19		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 1% 17-16/09/2024	1.412.000	EUR	97,81	1.381.078,47		0,29%	0,28%
ENEL FIN INTL NV 1.125% 18-16/09/2026	100.000	EUR	93,81	93.809,70		0,02%	0,02%
ENEL FIN INTL NV 1.5% 19-21/07/2025	600.000	EUR	97,79	586.765,08		0,12%	0,12%
ENERGIE BADEN-W 21-31/08/2081 FRN	100.000	EUR	73,00	72.995,00		0,02%	0,01%
ENERGIE BADEN-WU 20-29/06/2080 FRN	300.000	EUR	84,22	252.650,37		0,05%	0,05%
ENEXIS HOLDING 0.625% 20-17/06/2032	700.000	EUR	80,21	561.463,00		0,12%	0,11%
ENGIE 0.5% 19-24/10/2030	800.000	EUR	80,97	647.736,72		0,13%	0,13%
ENGIE 0.875% 17-27/03/2024	400.000	EUR	98,95	395.818,08		0,08%	0,08%
ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	118.000	EUR	89,08	105.119,69		0,02%	0,02%
EUROFINS SCIEN 4% 22-06/07/2029	182.000	EUR	99,68	181.418,98		0,04%	0,04%
EVONIK 2.25% 22-25/09/2027	100.000	EUR	95,08	95.077,96		0,02%	0,02%
EVONIK 21-02/09/2081 FRN	100.000	EUR	78,35	78.352,67		0,02%	0,02%
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029	609.000	EUR	69,94	425.957,01		0,09%	0,09%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
FAURECIA 3.125% 19-15/06/2026	100.000	EUR	83,62	83.619,93		0,02%	0,02%
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028	138.000	EUR	84,58	116.725,63		0,02%	0,02%
FERROVIE DEL 1.125% 19-09/07/2026	313.000	EUR	93,78	293.531,56		0,06%	0,06%
FLUVIUS 0.25% 20-02/12/2030	200.000	EUR	76,63	153.266,26		0,03%	0,03%
FRESENIUS SE & C 2.875% 22-24/05/2030	38.000	EUR	93,12	35.385,03		0,01%	0,01%
GAS NAT FENOSA F 0.875% 17-15/05/2025	600.000	EUR	95,62	573.693,24		0,12%	0,12%
GECINA 0.875% 22-25/01/2033	100.000	EUR	74,16	74.164,80		0,02%	0,02%
HAPAG-LLOYD AG 2.5% 21-15/04/2028	100.000	EUR	84,75	84.745,92		0,02%	0,02%
HEIMSTADEN BOST 0.625% 22-24/07/2025	100.000	EUR	87,69	87.688,17		0,02%	0,02%
HERA SPA 2.5% 22-25/05/2029	100.000	EUR	93,32	93.316,89		0,02%	0,02%
HOLDING DINFRA 0.625% 21-14/09/2028	100.000	EUR	82,80	82.804,21		0,02%	0,02%
HOLDING DINFRA 1.625% 17-27/11/2027	100.000	EUR	89,78	89.781,49		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 0.875% 20-16/06/2025	100.000	EUR	97,06	97.064,78		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 1% 17-07/03/2025	100.000	EUR	97,80	97.799,48		0,02%	0,02%
IBERDROLA FIN SA 1.375% 22-11/03/2032	300.000	EUR	86,77	260.320,02		0,05%	0,05%
IBERDROLA INTL 17-31/12/2049 FRN	1.400.000	EUR	97,74	1.368.306,94		0,28%	0,28%
IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	300.000	EUR	96,02	288.060,15		0,06%	0,06%
IBERDROLA INTL 19-31/12/2049 FRN	500.000	EUR	94,99	474.965,95		0,10%	0,10%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	200.000	EUR	82,60	165.193,32		0,03%	0,03%
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	72,80	72.799,38		0,02%	0,01%
IBM CORP 0.875% 22-09/02/2030	174.000	EUR	86,50	150.513,03		0,03%	0,03%
ICADE 1% 22-19/01/2030	500.000	EUR	79,84	399.184,55		0,08%	0,08%
ICADE 1.5% 17-13/09/2027	500.000	EUR	91,10	455.497,35		0,09%	0,09%
ICADE 1.625% 18-28/02/2028	100.000	EUR	89,96	89.958,32		0,02%	0,02%
ICADE SANTE SAS 1.375% 20-17/09/2030	700.000	EUR	80,44	563.064,04		0,12%	0,12%
ILE DE FRANCE MB 0.4% 21-28/05/2031	400.000	EUR	86,89	347.578,16		0,07%	0,07%
INFINEON TECH 0.625% 22-17/02/2025	200.000	EUR	96,07	192.142,66		0,04%	0,04%
INFINEON TECH 1.625% 20-24/06/2029	100.000	EUR	90,44	90.439,83		0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 0.75% 21-22/06/2029	100.000	EUR	78,57	78.571,28		0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 1.35% 20-14/10/2028	100.000	EUR	85,00	84.997,20		0,02%	0,02%
INMOBILIARIA COL 2% 18-17/04/2026	100.000	EUR	94,26	94.261,14		0,02%	0,02%
JAGUAR LAND ROVR 4.5% 21-15/07/2028	100.000	EUR	71,56	71.557,79		0,01%	0,01%
JCDECAUX SA 1.625% 22-07/02/2030	100.000	EUR	81,73	81.730,67		0,02%	0,02%
JCDECAUX SA 2% 20-24/10/2024	100.000	EUR	99,08	99.080,11		0,02%	0,02%
JCDECAUX SA 2.625% 20-24/04/2028	100.000	EUR	91,33	91.331,12		0,02%	0,02%
KELLOGG CO 0.5% 21-20/05/2029	128.000	EUR	84,53	108.192,56		0,02%	0,02%
KERING 1.875% 22-05/05/2030	100.000	EUR	93,35	93.353,94		0,02%	0,02%
KONINKLIJKE PHIL 1.875% 22-05/05/2027	100.000	EUR	94,70	94.703,62		0,02%	0,02%
KONINKLIJKE PHIL 2.125% 22-05/11/2029	100.000	EUR	93,55	93.545,22		0,02%	0,02%
KONINKLIJKE PHIL 2.625% 22-05/05/2033	100.000	EUR	91,59	91.589,58		0,02%	0,02%
LA MONDIALE 0.75% 20-20/04/2026	100.000	EUR	90,08	90.081,84		0,02%	0,02%
LANXESS 1.75% 22-22/03/2028	100.000	EUR	89,53	89.527,26		0,02%	0,02%
LENZING AG 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	92,50	92.500,00		0,02%	0,02%
LOGICOR FIN 0.625% 22-17/11/2025	100.000	EUR	89,19	89.188,50		0,02%	0,02%
LOGICOR FIN 2% 22-17/01/2034	182.000	EUR	70,23	127.823,93		0,03%	0,03%
LOGICOR FIN 3.25% 18-13/11/2028	100.000	EUR	89,99	89.985,96		0,02%	0,02%
MAPFRE 2.875% 22-13/04/2030	100.000	EUR	88,50	88.495,08		0,02%	0,02%
MCDONALDS CORP 2.375% 22-31/05/2029	100.000	EUR	95,09	95.090,39		0,02%	0,02%
MCDONALDS CORP 3% 22-31/05/2034	100.000	EUR	93,25	93.251,84		0,02%	0,02%
MERCIALYS 1.8% 18-27/02/2026	100.000	EUR	89,58	89.577,71		0,02%	0,02%
MERCIALYS 2.5% 22-28/02/2029	200.000	EUR	82,81	165.617,50		0,03%	0,03%
MERCK 19-25/06/2079 FRN	100.000	EUR	93,68	93.678,68		0,02%	0,02%
MERLIN PROPRIETIE 1.375% 21-01/06/2030	200.000	EUR	79,23	158.455,58		0,03%	0,03%
MOLNLYCKE HLD 0.625% 20-15/01/2031	172.000	EUR	76,93	132.326,00		0,03%	0,03%
MOLNLYCKE HLD 0.875% 19-05/09/2029	100.000	EUR	83,04	83.044,77		0,02%	0,02%
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN	700.000	EUR	76,51	535.598,35		0,11%	0,11%
MYTILINEOS SA 2.25% 21-30/10/2026	120.000	EUR	86,84	104.206,08		0,02%	0,02%
NATL GRID ELECT 0.19% 20-20/01/2025	100.000	EUR	94,57	94.572,23		0,02%	0,02%
NATL GRID PLC 0.25% 21-01/09/2028	137.000	EUR	82,36	112.831,47		0,02%	0,02%
NATL GRID PLC 2.179% 22-30/06/2026	100.000	EUR	97,58	97.577,74		0,02%	0,02%
NERVAL SAS 2.875% 22-14/04/2032	400.000	EUR	90,34	361.378,04		0,08%	0,07%
NESTLE FIN INTL 0.875% 22-29/03/2027	44.000	EUR	94,43	41.547,36		0,01%	0,01%
NESTLE FIN INTL 1.25% 22-29/03/2031	39.000	EUR	89,16	34.773,68		0,01%	0,01%
NN GROUP NV 17-13/01/2048	100.000	EUR	96,13	96.127,69		0,02%	0,02%
NTT FINANCE 0.082% 21-13/12/2025	834.000	EUR	92,90	774.744,55		0,16%	0,16%
ORANGE 0.125% 20-16/09/2029	300.000	EUR	83,22	249.653,25		0,05%	0,05%
ORANGE 14-29/10/2049 FRN	200.000	EUR	100,74	201.478,40		0,04%	0,04%
ORANGE 14-29/12/2049 FRN	100.000	EUR	100,28	100.282,21		0,02%	0,02%
ORANGE 2.375% 22-18/05/2032	100.000	EUR	94,79	94.786,43		0,02%	0,02%
ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	200.000	EUR	94,71	189.427,00		0,04%	0,04%
ORSTED A/S 19-09/12/3019 FRN	100.000	EUR	84,16	84.161,63		0,02%	0,02%
ORSTED A/S 2.25% 22-14/06/2028	251.000	EUR	98,09	246.209,99		0,05%	0,05%
OTE PLC 0.875% 19-24/09/2026	100.000	EUR	93,62	93.615,83		0,02%	0,02%
PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	100.000	EUR	77,64	77.635,71		0,02%	0,02%
PEUGEOT 1.125% 19-18/09/2029	200.000	EUR	83,14	166.288,72		0,03%	0,03%
PEUGEOT 2% 17-23/03/2024	200.000	EUR	99,23	198.455,60		0,04%	0,04%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	500.000	EUR	96,53	482.665,60		0,10%	0,10%
PHILIPS NV 0.5% 19-22/05/2026	487.000	EUR	92,63	451.112,68		0,09%	0,09%
PPG INDUSTRIES 2.75% 22-01/06/2029	100.000	EUR	95,75	95.749,28		0,02%	0,02%
PROLOGIS EURO 0.25% 19-10/09/2027	119.000	EUR	85,58	101.839,20		0,02%	0,02%
PROLOGIS EURO 1% 22-08/02/2029	100.000	EUR	85,27	85.274,67		0,02%	0,02%
PROLOGIS INTL II 0.75% 21-23/03/2033	174.000	EUR	69,89	121.615,37		0,03%	0,02%
R.A.T.P. 0.875% 17-25/05/2027	900.000	EUR	96,32	866.853,00		0,18%	0,18%
RCI BANQUE 0.5% 22-14/07/2025	40.000	EUR	90,04	36.017,26		0,01%	0,01%
RCI BANQUE 4.75% 22-06/07/2027	457.000	EUR	100,17	457.780,74		0,10%	0,09%
RENTOKIL FINANC 3.875% 22-27/06/2027	131.000	EUR	101,67	133.187,31		0,03%	0,03%
RENTOKIL FINANC 4.375% 22-27/06/2030	100.000	EUR	102,82	102.824,30		0,02%	0,02%
REPSOL INTL FIN 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	90,04	90.038,27		0,02%	0,02%
REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	247.000	EUR	82,61	204.045,66		0,04%	0,04%
REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	101.000	EUR	78,60	79.390,33		0,02%	0,02%
ROYAL SCHIPHOL 1.5% 18-05/11/2030	100.000	EUR	90,97	90.974,78		0,02%	0,02%
RTE RESEAU DE TR 0.75% 22-12/01/2034	300.000	EUR	78,19	234.578,64		0,05%	0,05%
SIEMENS FINAN 0.625% 22-25/02/2027	100.000	EUR	92,55	92.547,23		0,02%	0,02%
SIEMENS FINAN 1.25% 22-25/02/2035	100.000	EUR	82,37	82.371,01		0,02%	0,02%
SMURFIT KAPPA 0.5% 21-22/09/2029	200.000	EUR	79,53	159.058,46		0,03%	0,03%
SNAM 0.625% 21-30/06/2031	300.000	EUR	76,53	229.592,13		0,05%	0,05%
SNCF RESEAU 0.875% 19-22/01/2029	1.000.000	EUR	94,09	940.855,00		0,20%	0,19%
SOCIETE FONCIERE 0.5% 21-21/04/2028	100.000	EUR	82,24	82.241,06		0,02%	0,02%
SSE PLC 22-21/04/2171 FRN	100.000	EUR	86,29	86.290,92		0,02%	0,02%
STEDIN HOLDING 2.375% 22-03/06/2030	100.000	EUR	93,84	93.843,29		0,02%	0,02%
STELLANTIS NV 2.75% 22-01/04/2032	100.000	EUR	84,64	84.644,66		0,02%	0,02%
STORA ENSO OYJ 0.625% 20-02/12/2030	700.000	EUR	78,25	547.772,61		0,11%	0,11%
SUEZ 1.875% 22-24/05/2027	100.000	EUR	95,45	95.449,24		0,02%	0,02%
SUEZ 2.375% 22-24/05/2030	100.000	EUR	92,02	92.017,84		0,02%	0,02%
SWISSCOM FIN 0.375% 20-14/11/2028	230.000	EUR	88,39	203.289,23		0,04%	0,04%
TAKEDA PHARM 0.75% 20-09/07/2027	346.000	EUR	90,62	313.556,83		0,07%	0,06%
TAKEDA PHARMACEU 3% 18-21/11/2030	100.000	EUR	97,83	97.832,34		0,02%	0,02%
TALANX AG 21-01/12/2042 FRN	700.000	EUR	77,51	542.561,25		0,11%	0,11%
TELEFONICA EMIS 1.069% 19-05/02/2024	1.300.000	EUR	99,50	1.293.444,62		0,27%	0,26%
TELEFONICA EMIS 2.592% 22-25/05/2031	500.000	EUR	95,27	476.327,30		0,10%	0,10%
TELEFONICA EUROP 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	81,77	81.766,65		0,02%	0,02%
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	400.000	EUR	70,66	282.621,92		0,06%	0,06%
TELIA CO AB 20-11/05/2081 FRN	200.000	EUR	88,23	176.468,90		0,04%	0,04%
TENNET HLD BV 0.125% 20-30/11/2032	113.000	EUR	74,31	83.965,95		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 0.125% 21-09/12/2027	100.000	EUR	88,02	88.020,25		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 0.875% 21-16/06/2035	100.000	EUR	74,03	74.025,08		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 1.375% 18-05/06/2028	109.000	EUR	93,13	101.515,93		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 1.625% 22-17/11/2026	558.000	EUR	97,42	543.587,47		0,11%	0,11%
TENNET HLD BV 1.75% 15-04/06/2027	1.293.000	EUR	97,54	1.261.141,77		0,26%	0,26%
TENNET HLD BV 17-31/12/2049	100.000	EUR	96,04	96.040,18		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 2.125% 22-17/11/2029	100.000	EUR	95,86	95.860,95		0,02%	0,02%
TENNET HLD BV 2.75% 22-17/05/2042	193.000	EUR	89,48	172.690,69		0,04%	0,04%
TERNA RETE 22-09/02/2171 FRN	462.000	EUR	74,22	342.909,89		0,07%	0,07%
TERNA SPA 1% 19-10/04/2026	119.000	EUR	95,20	113.293,22		0,02%	0,02%
TESCO CORP TREAS 0.375% 21-27/07/2029	132.000	EUR	77,39	102.155,14		0,02%	0,02%
TESCO CORP TREAS 0.875% 19-29/05/2026	100.000	EUR	90,80	90.803,12		0,02%	0,02%
THERMO FISHER 0.75% 16-12/09/2024	110.000	EUR	97,80	107.577,06		0,02%	0,02%
TOTAL S.A. 16-29/12/2049	200.000	EUR	97,52	195.033,90		0,04%	0,04%
TOTAL SA 19-31/12/2049 FRN	100.000	EUR	93,65	93.648,75		0,02%	0,02%
TOTAL SE 21-31/12/2061 FRN	100.000	EUR	68,77	68.770,93		0,01%	0,01%
TOTALENERGIES SE 22-31/12/2062 FRN	100.000	EUR	84,83	84.831,64		0,02%	0,02%
TOYOTA FIN AUSTR 0.064% 22-13/01/2025	100.000	EUR	94,76	94.755,68		0,02%	0,02%
UNIBAIL-RODAMCO 1% 15-14/03/2025	100.000	EUR	93,53	93.533,66		0,02%	0,02%
UNIPOL GRUPPO 3.25% 20-23/09/2030	100.000	EUR	90,91	90.908,29		0,02%	0,02%
UNIQA INSURANCE 20-09/10/2035 FRN	200.000	EUR	92,71	185.412,68		0,04%	0,04%
UNIVERSAL MUSIC 3% 22-30/06/2027	100.000	EUR	100,28	100.276,00		0,02%	0,02%
UNIVERSAL MUSIC 3.75% 22-30/06/2032	100.000	EUR	99,73	99.731,83		0,02%	0,02%
UPJOHN FINANCE 1.023% 20-23/06/2024	400.000	EUR	95,98	383.901,96		0,08%	0,08%
UPJOHN FINANCE 1.908% 20-23/06/2032	100.000	EUR	73,93	73.926,99		0,02%	0,02%
UPM-KYMMENE OYJ 0.125% 20-19/11/2028	105.000	EUR	81,82	85.914,33		0,02%	0,02%
UPM-KYMMENE OYJ 2.25% 22-23/05/2029	100.000	EUR	93,39	93.388,48		0,02%	0,02%
URENCO FINANCE 3.25% 22-13/06/2032	100.000	EUR	97,90	97.901,23		0,02%	0,02%
VALEO SA 1% 21-03/08/2028	100.000	EUR	77,86	77.859,85		0,02%	0,02%
VATTENFALL AB 0.05% 20-15/10/2025	639.000	EUR	93,52	597.612,35		0,12%	0,12%
VATTENFALL AB 0.125% 21-12/02/2029	134.000	EUR	84,72	113.523,97		0,02%	0,02%
VATTENFALL AB 0.5% 19-24/06/2026	100.000	EUR	93,38	93.379,14		0,02%	0,02%
VERBUND AG 0.9% 21-01/04/2041	800.000	EUR	71,49	571.896,48		0,12%	0,12%
VIENNA INSURANCE 22-15/06/2042 FRN	100.000	EUR	92,01	92.006,75		0,02%	0,02%
VODAFONE GROUP 0.9% 19-24/11/2026	151.000	EUR	93,78	141.602,59		0,03%	0,03%
VODAFONE GROUP 18-03/10/2078 FRN	226.000	EUR	87,95	198.769,83		0,04%	0,04%
VODAFONE GROUP 20-27/08/2080 FRN	200.000	EUR	86,19	172.386,46		0,04%	0,04%
VOLKSWAGEN FIN 0.125% 21-12/02/2027	100.000	EUR	85,35	85.354,77		0,02%	0,02%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
VOLKSWAGEN FIN 0.25% 22-31/01/2025	100.000	EUR	93,78	93.777,46		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 0.875% 20-22/09/2028	200.000	EUR	85,10	170.200,76		0,04%	0,03%
VOLKSWAGEN INTFN 1.25% 20-23/09/2032	100.000	EUR	79,00	79.002,00		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 20-31/12/2060 FRN	400.000	EUR	90,50	361.990,28		0,08%	0,07%
VOLKSWAGEN INTFN 20-31/12/2060 FRN	100.000	EUR	83,04	83.044,15		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 22-28/03/2171 FRN	100.000	EUR	80,25	80.254,75		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 3.125% 22-28/03/2025	100.000	EUR	101,03	101.030,86		0,02%	0,02%
VOLKSWAGEN INTFN 3.75% 22-28/09/2027	200.000	EUR	101,38	202.760,66		0,04%	0,04%
VOLKSWAGEN LEAS 0.625% 21-19/07/2029	8.000	EUR	79,92	6.393,35		0,00%	0,00%
VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	1.550.000	EUR	86,58	1.342.002,87		0,28%	0,27%
VOLVO CAR AB 4.25% 22-31/05/2028	100.000	EUR	93,16	93.163,28		0,02%	0,02%
VOLVO TREAS AB 0% 21-18/05/2026	100.000	EUR	90,64	90.636,35		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031	200.000	EUR	72,17	144.340,32		0,03%	0,03%
VONOVIA SE 0.75% 21-01/09/2032	100.000	EUR	68,11	68.106,50		0,01%	0,01%
VONOVIA SE 1.375% 22-28/01/2026	200.000	EUR	92,60	185.196,82		0,04%	0,04%
VONOVIA SE 1.5% 21-14/06/2041	100.000	EUR	57,18	57.184,90		0,01%	0,01%
VONOVIA SE 1.875% 22-28/06/2028	100.000	EUR	87,36	87.364,28		0,02%	0,02%
VONOVIA SE 2.375% 22-25/03/2032	200.000	EUR	82,11	164.227,24		0,03%	0,03%
WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	100.000	EUR	81,85	81.851,80		0,02%	0,02%
Emis par une entreprise privée				55.260.803,85		11,60%	11,45%
COUNCIL OF EUROPE 0% 21-15/04/2028	421.000	EUR	90,56	381.262,44		0,08%	0,08%
EUROPEAN INVT BK 0% 20-15/05/2028	700.000	EUR	90,52	633.629,29		0,13%	0,13%
EUROPEAN INVT BK 0.01% 21-15/11/2030	820.000	EUR	85,01	697.100,29		0,15%	0,14%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 17-15/11/2047	899.000	EUR	84,52	759.796,41		0,16%	0,16%
EUROPEAN INVT BK 1.5% 22-15/06/2032	418.000	EUR	94,74	396.009,15		0,08%	0,08%
Emis par une institution internationale				2.867.797,58		0,60%	0,59%
EUR				315.618.329,39		65,75%	64,60%
OBLIGATIONS				315.618.329,39		65,75%	64,60%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
AEDIFICA SA DVD RTS 22/10/2020	7.721	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
RETAIL ESTATES RTS 23/04/2018	5.933	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
Belgique				0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GENKYOTEX SA RTS 31/12/2049	1.372	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
France				0,00		0,00%	0,00%
AROUNDTOWN SA CASH OPT RTS	94.357	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
GRAND CITY PROPERTIES SA RTS 12/07/2022	19.415	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
Luxembourg				0,00		0,00%	0,00%
AALBE NV DRIP RTS 31/12/2049	19.724	EUR	0,00	0,00		0,00%	0,00%
Pays-Bas				0,00		0,00%	0,00%
AUTRES VALEURS MOBILIERES				0,00		0,00%	0,00%
BNP PARIBAS MOIS-O	9.610	EUR	1.090,13	10.476.566,75	0,07%	2,17%	2,13%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				10.476.566,75		2,17%	2,13%
OPC-Mixtes				10.476.566,75		2,17%	2,13%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				10.476.566,75		2,17%	2,13%
TOTAL PORTEFEUILLE				480.293.101,79		100,00%	98,27%
BP2S		EUR		8.813.193,52			1,80%
BP2S		USD		229.721,05			0,05%
BP2S		CHF		72.791,31			0,01%
BP2S		GBP		11.807,97			0,00%
BP2S		NOK		60,38			0,00%
BP2S		JPY		42,84			0,00%
BP2S		HKD		4,07			0,00%
Avoirs bancaires à vue				9.127.621,14			1,86%
DEPOTS ET LIQUIDITES				9.127.621,14			1,86%

Dénomination	Quantité au 30.06.22	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-828.825,27			-0,17%
AUTRES				168.637,01			0,04%
TOTAL DE L'ACTIF NET				488.760.534,67			100,00%

5.2. Répartition des actifs du Fonds (en % du portefeuille)

OBLIGATIONS	65,75%
EUR	65,75%
Allemagne	10,87%
Australie	0,12%
Autriche	0,87%
Belgique	3,53%
Canada	0,19%
Chili	0,19%
Chypre	0,02%
Corée du Sud	0,32%
Danemark	0,15%
Espagne	6,97%
Estonie	0,07%
Etats-Unis	0,72%
Finlande	0,68%
France	13,61%
Grèce	0,02%
Irlande	1,68%
Islande	0,04%
Italie	11,69%
Japon	0,63%
Lettonie	0,16%
Luxembourg	3,60%
Norvège	0,27%
Pays-Bas	6,15%
Pologne	0,02%
Portugal	0,84%
Royaume-Uni	0,88%
Slovénie	0,25%
Suède	1,13%
Suisse	0,08%
ACTIONS	30,21%
CHF	0,16%
Suisse	0,16%
DKK	0,04%
Danemark	0,04%
EUR	24,17%
Allemagne	3,40%
Autriche	0,43%
Belgique	5,64%
Chypre	0,06%
Espagne	1,11%
Finlande	1,48%
France	5,90%
Irlande	0,62%
Italie	1,44%
Luxembourg	0,23%

BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY

Pays-Bas	2,96%
Portugal	0,20%
Royaume-Uni	0,42%
Suisse	0,28%
GBP	1,02%
Irlande	0,22%
Royaume-Uni	0,80%
HKD	0,40%
Chine	0,17%
Hong-Kong	0,23%
JPY	0,11%
Japon	0,11%
NOK	0,08%
Norvège	0,08%
SEK	0,29%
Suède	0,29%
TWD	0,18%
Taiwan	0,18%
USD	3,76%
Chine	0,15%
Etats-Unis	3,42%
Royaume-Uni	0,19%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	2,17%
EUR	2,17%
France	2,17%
INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE	1,87%
EUR	1,87%
Allemagne	1,75%
Australie	0,02%
Etats-Unis	0,02%
France	0,04%
Italie	0,04%
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00%
EUR	0,00%
Belgique	0,00%
France	0,00%
Luxembourg	0,00%
Pays-Bas	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

5.3. Changement dans la composition des actifs du Fonds (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE
Achats	271.771.459,63
Ventes	274.831.657,82
Total 1	546.603.117,45
Souscriptions	16.001.437,84
Remboursements	20.824.575,46
Total 2	36.826.013,30
Moyenne de référence de l'actif net total	526.727.996,47
Taux de rotation	96,78%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2020	239.844	230.467	3.008.745	37.527.292,69	35.970.069,81	490.335.054,37	162,97
2021	166.178	200.326	2.974.597	27.901.089,46	33.591.497,28	505.943.797,50	170,09
01.01.22-30.06.22	88.412	121.801	2.941.208	14.120.983,87	19.412.691,29	434.308.006,75	147,66

Classe O

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2020	5.106	2.525	41.091	6.636.013,88	3.292.050,50	55.863.645,19	1.359,52
2021	3.720	1.640	43.171	5.242.334,57	2.303.326,39	61.922.287,97	1.434,33
01.01.22-30.06.22	1.379	1.054	43.496	1.880.453,97	1.411.884,17	54.452.527,92	1.251,89

5.5. Performances

Classic

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.
Les performances de cette classe sont calculées depuis le 25.09.06 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

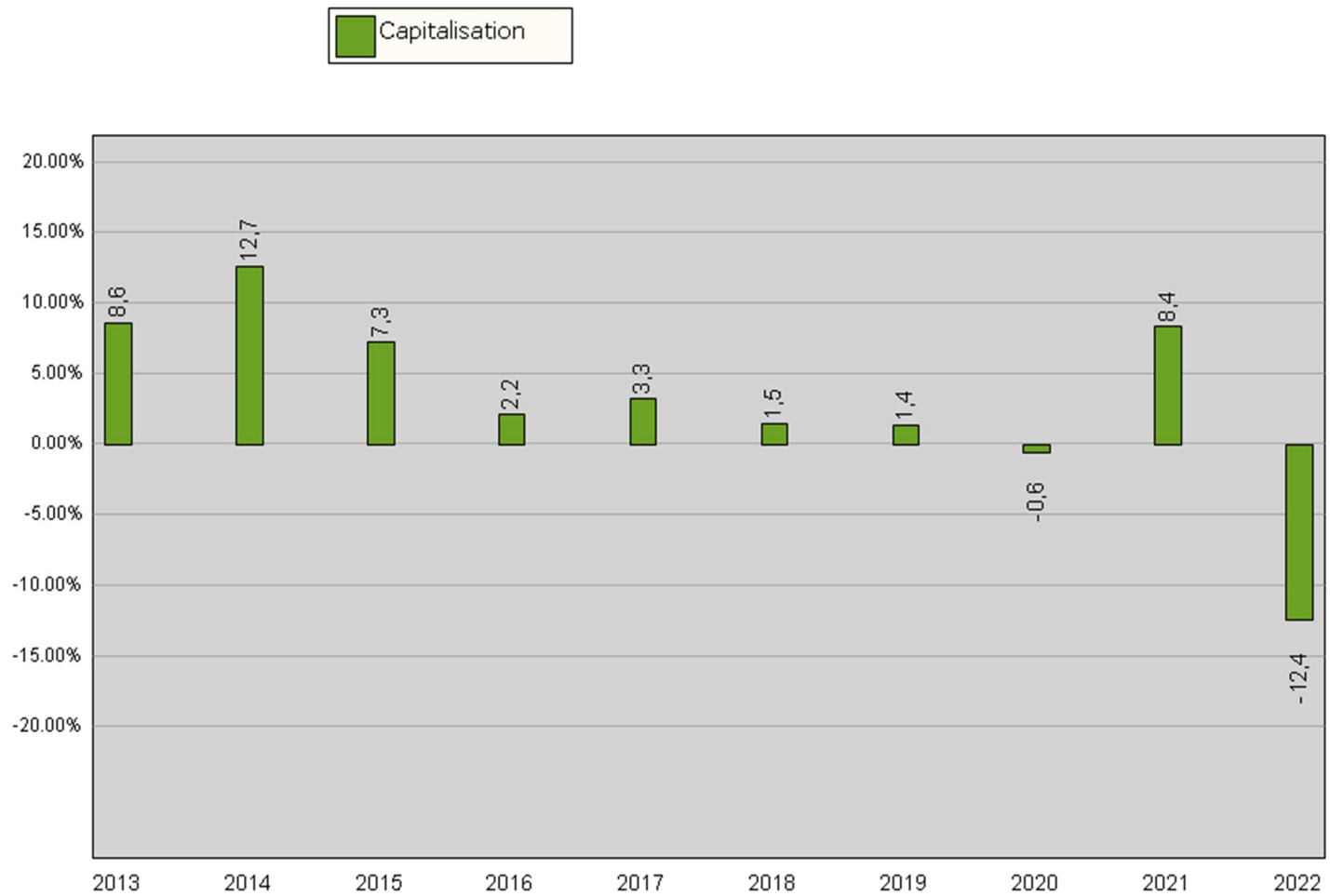


Tableau de la performance historique par part :

1 an 30.06.2021-30.06.2022	3 ans 30.06.2019-30.06.2022	5 ans 30.06.2017-30.06.2022	10 ans 30.06.2012-30.06.2022
-12,4%	-1,9%	-0,6%	3,0%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

0

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.02.14 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

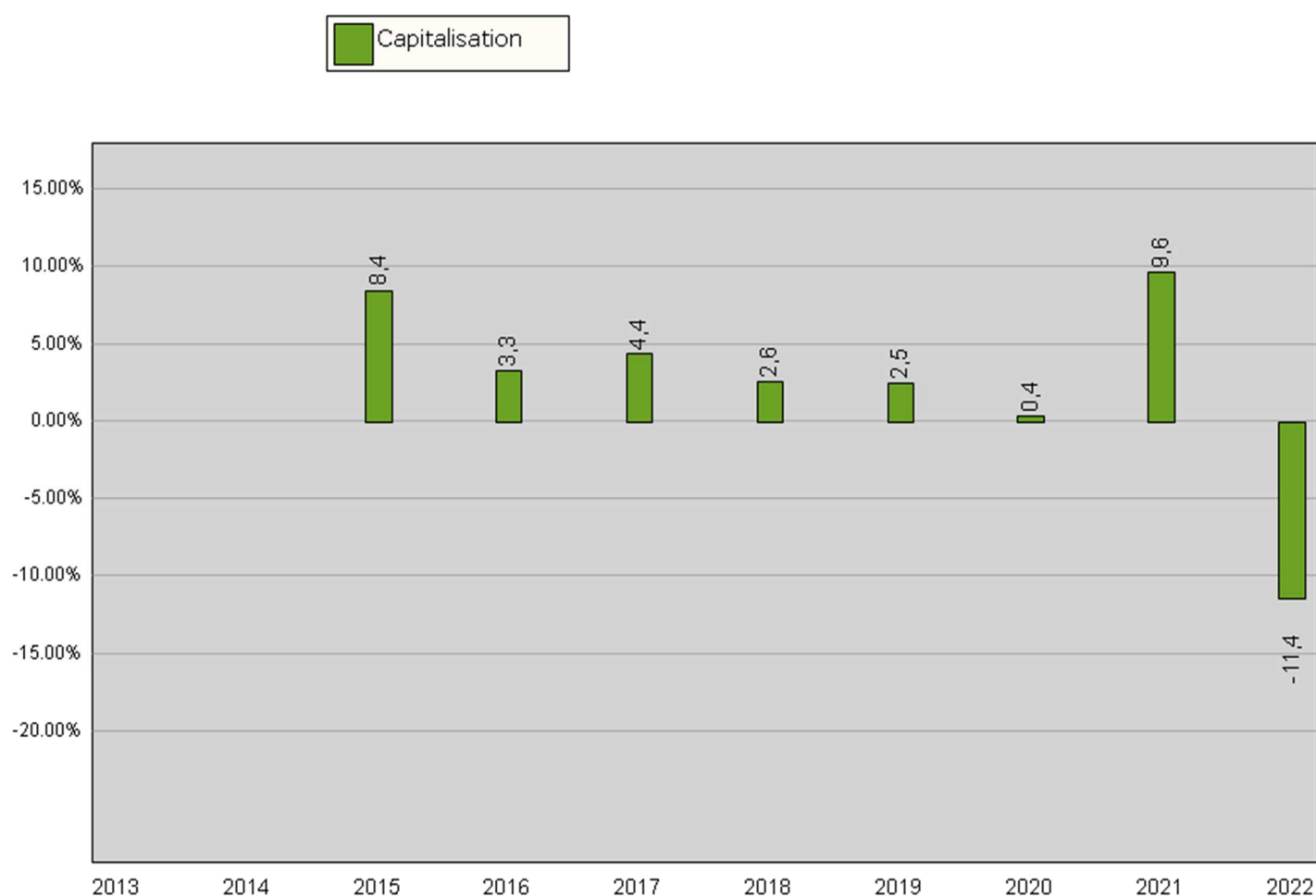


Tableau de la performance historique par part :

1 an 30.06.2021-30.06.2022	3 ans 30.06.2019-30.06.2022	5 ans 30.06.2017-30.06.2022
-11,4%	-0,8%	0,5%

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

Avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

5.6. Frais courants et coûts de transaction

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPC souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPC ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants et les coûts de transaction sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
Cap.	O-Cap.
1,24%	0,16%

Coûts de transaction	
BNP Paribas B Pension Sustainable Stability	0,17%

5.7. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 25,58% en faveur des gestionnaires et 74,42% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change